

2014

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU MALI



Analyse de la pauvreté monétaire et non monétaire au Mali de 2001 à 2013

Tendances et profils

Ibrahima Gacko, Diakaridia Dembélé et Seydou Moussa Traoré



Document d'Etude et d'Analyse Economiques-DEAE- N°1

Novembre 2014

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But – Une Foi

**MINISTERE DE
L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DE LA
POPULATION**

**INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE**



Analyse de la pauvreté monétaire et non monétaire au Mali de 2001 à 2013 : Tendances et profils

Ibrahima Gacko, Diakaridia Dembélé et Seydou Moussa Traoré¹

Document d'Etude et d'Analyse Economiques

DEAE N°01²

Novembre 2014

¹Les analyses et opinions émises dans ce document sont celles des auteurs et n'engagent pas l'INSTAT.

² Ce document a bénéficié de l'appui technique d'AFRISTAT (www.afristat.org)

Analyse de la pauvreté monétaire et non monétaire au Mali de 2001 à 2013 : Tendances et profils

Résumé

Ce document étudie les tendances et les profils de la pauvreté monétaire et non monétaire du Mali de 2001 à 2013 à partir des enquêtes EMEP (2001), ELIM (2006) et EMOP (2011 et 2013) réalisées auprès des ménages.

La pauvreté monétaire a été appréhendée à partir des dépenses de consommation par tête des ménages. Un seuil de 175 513 FCFA a été estimé en 2011 à partir des méthodes des coûts des besoins essentiels. Les seuils de 2001, 2006 et 2013 ont été calculés à partir de 2011 en prenant en compte l'inflation. La pauvreté non monétaire quant à elle, a été mesurée à partir d'un indicateur composite de pauvreté (ICP). L'analyse des correspondances multiples a été utilisée pour élaborer l'ICP et le seuil non monétaire à partir de la classification hiérarchique.

La pauvreté a reculé au niveau national sur le plan monétaire et non monétaire de 2001 à 2011. Ce recul a été plus important entre 2006 et 2011 malgré la hausse des inégalités monétaires et la baisse des inégalités en conditions de vie. Le milieu rural reste plus exposé aux deux formes de pauvreté que le milieu urbain. En effet, le taux de pauvreté monétaire est passé de 58,8% en 2001 à 56,1% en 2006 pour atteindre 35% en 2011. Quant à la pauvreté non monétaire, le taux était de 90,1% en 2001, contre 81,8% en 2006 pour atteindre 65,6% en 2011. Par ailleurs, une aggravation de la pauvreté monétaire et non monétaire a été observée entre 2011 et 2013 selon les milieux de résidences (urbain et rural) des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti, et au niveau national. Cette situation serait imputable à la crise politique, sécuritaire, institutionnelle et alimentaire que le pays connaît depuis en 2012.

Le profil de pauvreté monétaire demeure identique tout au long de la période considérée. La pauvreté est positivement corrélée avec l'âge du chef de ménage et la taille du ménage, et négativement corrélée avec le niveau d'étude. Elle touche davantage les ménages dirigés par un homme que ceux dirigés par une femme.

Le profil de pauvreté non monétaire quant à lui évolue selon les années en fonction des caractéristiques suivantes : sexe du CM, âge du CM, niveau d'étude du CM, statut matrimonial du CM et taille du ménage.

Mots clés: Pauvreté, Mali

Analysis of monetary and non-monetary poverty in Mali from 2001 to 2013: Trends, profiles and determinants

Abstract

This paper studies monetary and non-monetary poverty trends and profiles in Mali from 2001 to 2013 conducted with the households surveys EMEP (2001), ELIM (2006) and EMOP (2011 and 2013).

Monetary poverty is calculated by household consumer per capita spending. A threshold of 175 513 FCFA in 2011 is estimated from basic needs methods cost methods. 2001, 2006 and 2013 thresholds are calculated from 2011 taking into account inflation. Non-monetary poverty is calculated using a composite poverty indicator (PCI). The multiple correspondence analysis is used to develop PCI and non-monetary threshold from the hierarchical classification.

Monetary and non-monetary poverty has decreased at national level between 2001 and 2011. This drop was most significant between 2006 and 2011 despite the increase in monetary inequality and the fall in living conditions inequality. The rural environment remains more exposed to the two forms of poverty than the urban environment. Indeed, the poverty rate has increased from 58.8% in 2001; to 56.1% in 2006; and to 35% in 2011. As for non-monetary poverty, the rate was 90.1% in 2001 against 81.8% in 2006 and 65.6% in 2011. Moreover, monetary and non-monetary poverty has increased between 2011 and 2013 depending on the region environment (urban and rural) of Kayes, Koulikoro, Sikasso, Segou and Mopti, and national level. This situation is due to the political, security, institutional and food crisis that the country has experienced since 2012.

The monetary poverty profile remains stable throughout the period. Poverty is positively correlated with the age of the head household of household size, and negatively correlated with the education level. It affects more male-headed households than female-headed households.

The non-monetary poverty profile in turn varied throughout the period according to the following characteristics: sex of CM, CM age, level of education of the CM, the CM marital status and household size.

Keywords: Poverty, Mali

Sigles et abréviations

ACM	Analyse des Correspondances Multiples
ACP	Analyse des Composantes Principales
AFC	Analyse Factorielle des Correspondances
AFRISTAT	Observatoire Économique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
AUC	Area Under Curve
CFA	Communauté Financière Africaine
CM	Chef de Ménage
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DEAE	Division des Etudes et Analyses Economiques
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
ELIM	Enquête Légère Intégré auprès des Ménages
EMEP	Enquête Malienne de l'Evaluation de la Pauvreté
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FGT	Foster, Greer et Thorbecke
GREAT	Groupe de Recherche en Économie Appliquée et Théorique
ICP	Indice Composite de Pauvreté
IDH	Indice de Développement Humain
INSTAT	Institut National de la Statistique
IPH	Indicateur de Pauvreté Humaine
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ODHD	Observatoire du Développement Humain Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OR	Odds Ratio
PEP	Politiques Economiques et Pauvreté
PNUD	Programme des Nations Unies Pour le Développement
QUIBB	Questionnaire des Indicateurs de Base de Bien-être
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNLP	Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

Sommaire

Résumé	3
Abstract	4
Sigles et abréviations.....	5
Sommaire	6
Liste des illustrations.....	8
1. Introduction	10
2. Concepts, méthodes et revue de la littérature.....	11
2.1. Concepts	11
2.2. Méthodes	12
2.2.1. Mesure de la pauvreté	12
a. Indicateur de bien-être	12
a.1 Indicateur de bien-être monétaire	12
a.2. Indicateur de bien-être non-monétaire.....	14
b. Seuils de pauvreté.....	15
b.1. Seuil de pauvreté monétaire	15
b.2. Seuil de pauvreté non-monétaire	16
c. Mesure de la pauvreté.....	16
2.2.2. Mesure des inégalités	18
2.3. Revue de la littérature.....	18
3. Présentation des données et Méthodologie	20
3.1. Données utilisées.....	20
3.2. Méthodologie d'analyse	21
3.2.1. Seuil monétaire.....	21
3.2.2. Indice Composite de Pauvreté (ICP).....	22
a. Les variables de l'Indice Composite de Pauvreté.....	22
b. Analyse des correspondances multiples (ACM)	23
3.2.3. Calcul du seuil non monétaire	25
3.2.4. Corrélation entre les indicateurs de bien-être monétaire et non monétaire	25
4. Résultats	26
4.1. Evolution du bien-être de 2001 à 2013	26
4.1.1. Dépenses de consommation des ménages.....	26
a. Dépenses par tête par quintile.....	26
b. Dépense moyenne par région et par milieu de résidence	27
c. Croissance pro-pauvres	28
d. Récapitulatif	29
4.1.2. Conditions de vie des ménages	29

a. Indicateurs élémentaires de bien-être non monétaire	29
b. Condition de vie des ménages et quintiles des dépenses par tête.....	31
c. Evolution de l'ICP	32
d. Croissance pro-pauvres	33
4.2. Evolution des inégalités de 2001 à 2013	34
4.2.1. Inégalité monétaire des ménages.....	34
4.2.2. Inégalité non monétaire des ménages.....	36
4.3. Evolution de la pauvreté de 2001 à 2013	38
4.3.1. Pauvreté monétaire	38
4.3.2. Pauvreté non monétaire	40
4.3.3. Récapitulatif pauvreté monétaire et non monétaire.....	42
4.3.4. Noyau dur de la pauvreté monétaire et non monétaire.....	42
4.3.5. Analyse de la robustesse des indicateurs de pauvreté	43
4.4. Profil de pauvreté de 2001 à 2013.....	44
4.4.1 Profil de pauvreté monétaire	44
a. Sexe et Pauvreté monétaire	44
b. Age et pauvreté monétaire.....	44
c. Taille des ménages et pauvreté.....	44
d. Niveau d'étude et pauvreté.....	45
e. Statut matrimonial et pauvreté.....	45
4.4.2. Profil de pauvreté non monétaire	46
a. Sexe et pauvreté non monétaire.....	46
b. Age et pauvreté non monétaire.....	46
c. Taille des ménages et pauvreté non monétaire.....	46
d. Niveau d'étude et pauvreté non monétaire.....	46
e. Statut matrimonial et pauvreté non monétaire.....	46
4.5. Analyse des résultats	48
5.-Conclusions.....	49
Références bibliographiques	50
Annexe	52

Liste des illustrations

Tableaux

Tableau 1: Produits entrant dans le calcul du seuil monétaire	21
Tableau 2: Seuils de pauvreté actualisés	22
Tableau 3: Liste préliminaire des variables de l'ICP	23
Tableau 4: Valeurs propres et histogramme	24
Tableau 5: Dépenses annuelles par tête en FCFA par quintile de 2001 à 2013	26
Tableau 6: Dépense moyenne par tête (en millier de FCFA) de 2001 à 2013 selon le milieu de résidence et la région	28
Tableau 7 : Evolution des variables élémentaires de l'ICP de 2001 à 2013	30
Tableau 8: Indice de Gini monétaire par région et par milieu de 2001 à 2011	35
Tableau 9 : Indice de Gini non monétaire de 2001 à 2013 selon la région et le milieu de résidence	37
Tableau 10: Indices FGT monétaires par région et par milieu de 2001 à 2013	39
Tableau 11 : Indices FGT non monétaires par région et par milieu de 2001 à 2011	41
Tableau 12 : Caractéristiques des ménages et des CM et les indices de pauvreté	45
Tableau 13 : Caractéristiques des ménages et des CM et les indices de pauvreté	47

Graphiques

Graphique 1: Le nuage des variables selon le premier plan	24
Graphique 2 : Dépense moyenne par tête en FCFA de 2001 à 2013	27
Graphique 3: Dépense moyenne par tête en FCFA de 2001 à 2013 selon la région	27
Graphique 4 : Variation de dépense moyenne par tête selon les centiles de bien-être	29
Graphique 5 : Possession de biens de quelques biens d'équipements et quintile des dépenses par tête	31
Graphique 6 : Evolution de l'ICP selon les régions de 2001 à 2013	32
Graphique 7 : Evolution de l'ICP selon le milieu de résidence de 2001 à 2013	33
Graphique 8: Evolution de l'ICP selon le milieu de résidence de 2001 à 2013	34
Graphique 9 : Variation de l'indice de Gini des dépenses par tête entre 2001/2006, 2006/2011 et 2013/2011	34
Graphique 10: Variation de l'indice de Gini de l'ICP entre 2001/2006 et 2006/2011	36
Graphique 11 : Incidence de la pauvreté monétaire selon les régions de 2001 à 2013	40
Graphique 12: Incidence de la pauvreté non monétaire selon les régions de 2001 à 2013	42
Graphique 13: Noyau dur de pauvretés monétaire et non monétaire	43
Graphique 14: Dominance en pauvreté monétaire FGT 0: Incidence	43

Cartes

Carte 1: Indice de Gini des dépenses par tête selon les régions en 2011	35
Carte 2: Indice de Gini de l'ICP selon les régions en 2011	37
Carte 3 : Taux de pauvreté monétaire selon les régions en 2011	39
Carte 4 : Taux de pauvreté non monétaire selon les régions en 2011	41

Annexes

Annexe 1 : Quintile des dépenses par tête et Possession de bien d'équipement.....	52
Annexe 2: Courbe de Lorenz de 2001 à 2013 à partir des dépenses par tête.....	53
Annexe 3 : Courbe de Lorenz de 2001 à 2013 à partir de l'ICP.....	53
Annexe 4: Coordonnées, contribution, cosinus carrés de l'ACM finale.....	54
Annexe 5 : Dominance en pauvreté monétaire (Incidence, Profondeur et Sévérité)	55
Annexe 6 : Dominance en pauvreté non monétaire (Incidence, Profondeur et Sévérité)	56
Annexe 7 : Dominance selon le milieu de résidence (Incidence)	56
Annexe 8: Contribution absolue de la pauvreté monétaire	58
Annexe 9: Contribution relative de la pauvreté monétaire.....	59
Annexe 10: Contribution absolue de la Pauvreté non monétaire	60
Annexe 11: Contribution relative de la Pauvreté non monétaire	61

1. Introduction

Depuis des décennies, la lutte contre la pauvreté est au centre de nombreuses politiques et stratégies de développement. Elle est partie prenante des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à travers l'objectif 1 qui vise à réduire l'extrême pauvreté et lutter contre la faim. L'un des buts de cet objectif est de réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1,25 \$ US par jour à l'horizon 2015.

L'Afrique est l'un des continents où la proportion des pauvres est la plus élevée et où l'on rencontre diverses formes de pauvreté. Selon la Banque mondiale, en 2011, 46,8% de la population vivait en dessous du seuil de 1,25 \$ (PPA) par jour contre 14,5% pour le monde. En ce qui concerne le Mali, ce phénomène est une réalité majeure avec plus de la moitié de la population (50,6%) vivant en dessous de ce seuil en 2010. Dans cette étude, l'accent sera mis à la fois sur la forme monétaire de la pauvreté et la forme non monétaire.

Depuis des décennies, les pays africains, en particulier le Mali, ont inscrit la lutte contre la pauvreté dans les politiques de développement économique et social. En effet, le gouvernement du Mali a élaboré en juillet 1998 la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP). La SNLP avait pour objectif principal d'améliorer les conditions de vie des maliens, en particulier les plus démunis. Deux ans après l'adoption de la SNLP, le gouvernement a élaboré sur recommandation des institutions financières internationales, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), qui fut adopté le 29 mai 2002. Cette première génération du CSLP (CSLP I) avait pour objectif de réaliser une forte croissance économique (6,7 % en moyenne) afin de réduire l'incidence de la pauvreté de 63,8 % en 2001 à 47,5% en 2006. A l'issue de l'exécution du CSLP I, il a été élaboré en fin 2006 la deuxième génération du CSLP (CSLP II) sous le nom de Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) couvrant la période 2007-2011. Ce document constitue l'unique cadre de référence des politiques et stratégies de développement de l'Etat à moyen terme. Il a pour objectif général de stimuler une croissance de 7 % en moyenne pour améliorer le bien-être des populations maliennes.

En outre, depuis le coup d'Etat du 22 mars 2012, le pays est plongé dans une crise politico-institutionnelle et sécuritaire. Cette crise a eu des effets négatifs sur l'économie du pays. En effet, le pays a connu une stagnation avec un taux de croissance réel de 0,0% contre 5,6% prévu initialement. Cela est dû principalement au recul des activités du secteur tertiaire (-6,7%) et du secteur secondaire (-2,9%). Les conditions de vie des ménages se sont dégradées suite à une hausse de l'inflation (5,3% en 2012 supérieur à la norme communautaire de l'UEMOA qui est de 3%). La suspension de la coopération internationale et le ralentissement de l'activité des entreprises ont entraîné d'innombrables licenciements. La crise provoquerait une augmentation du chômage et de la pauvreté. Une étude menée en décembre 2013 par l'INSTAT, visant à analyser l'impact de la crise de 2012 sur les conditions de vie des ménages de la région de GAO, conclut ainsi à une augmentation du taux de chômage et une détérioration des conditions de vie des ménages.

Au Mali, diverses études ont été menées sur la pauvreté. On peut citer entre autres l'étude de l'Observatoire du Développement Humain Durable ODHD et du PNUD sur le profil de la pauvreté en 2001, celle de Prospère Backiny-Yetna, et al. qui montrent un recul de la pauvreté au Mali sur la période 2001-2006. Cependant, peu d'études existent sur les tendances et les profils de la pauvreté monétaire et non monétaire intégrant les enquêtes récentes sur les ménages telles que l'EMOP 2011 et 2013, en lien avec la crise politico institutionnelle, sécuritaire et alimentaire que le pays a connu en 2012. De plus, la plupart des études menées

sont focalisées sur l'approche monétaire. Cette approche est limitée par son caractère unidimensionnel alors que la pauvreté peut être appréhendée à travers les dimensions sociale, économique, sanitaire etc. En effet, selon le PNUD, « la pauvreté n'est pas un phénomène unidimensionnel – un manque de revenus pouvant être résolu de façon sectorielle. Il s'agit d'un problème multidimensionnel qui nécessite des solutions multisectorielles intégrées ».

C'est pourquoi ce document analysera les tendances et les profils de la pauvreté monétaire et non monétaire de 2001 à 2013 à partir des enquêtes réalisées auprès des ménages, en mettant l'accent à la crise politico institutionnelle, sécuritaire et alimentaire que le pays a connu en 2012. Pour cela, la méthodologie utilisée visera à appréhender la pauvreté (monétaire et non monétaire) à partir des indices de Foster, Greer et Thorbecke (FGT). Les dépenses de consommation par tête des ménages seront utilisées comme indicateur de bien-être monétaire. Quant au bien-être non monétaire, un indice composite de pauvreté (ICP) sera élaboré à partir de la méthode d'analyse des correspondances multiples (ACM). La méthode des besoins de base (pauvreté monétaire) et la classification hiérarchique (pauvreté non monétaire) seront recourus pour le calcul de la ligne (ou seuil) de pauvreté. Les inégalités seront appréhendées à partir de l'indice de Gini et la courbe de Lorenz. Les courbes de dominances de la pauvreté seront également utilisées dans ce document.

Le document se présente comme suit :

- Un aperçu sur les concepts et méthodes, la revue de la littérature, la mesure de la pauvreté et des inégalités seront présentés dans la section 2.
- Dans la section 3, les données et la démarche méthodologique seront abordées.
- La section 4 présentera l'évolution des indicateurs de pauvreté et d'inégalités ainsi que d'identification des profils de la pauvreté monétaire et non monétaire.

2. Concepts, méthodes et revue de la littérature

2.1. Concepts

La pauvreté est un phénomène complexe, multidimensionnel et difficilement mesurable. C'est un concept qui intéresse aujourd'hui tous les acteurs de la société entre autres la population, les gouvernements, les chercheurs et les institutions. Ces acteurs perçoivent indifféremment la notion de pauvreté ce qui rend encore les débats autour d'elle beaucoup plus délicat. Cependant, tous ces acteurs définissent un individu comme étant pauvre lorsqu'il n'atteint pas un certain niveau de satisfaction considéré comme un minimum raisonnable d'une certaine "chose" à définir. Toutes les divergences conceptuelles résident principalement autour de la définition de cette "chose" manquante.

Par ailleurs, les formes de la pauvreté peuvent être regroupées en deux catégories, les mesures monétaires et les mesures non monétaires.

S'agissant de la pauvreté monétaire, un individu est pauvre lorsque son niveau de revenu ou de consommation est inférieur à un certain niveau considéré comme un minimum raisonnable appelé seuil ou ligne de pauvreté. La Banque Mondiale est l'un des partisans de cette approche et a entrepris plusieurs investigations sur la question. L'approche monétaire est la plus utilisée par les pays pour appréhender la pauvreté. Cependant, cette approche se heurte à de nombreuses critiques, entre autres son aspect unidimensionnel. En effet, selon le PNUD, « la pauvreté n'est pas un phénomène unidimensionnel – un manque de revenus pouvant être résolu de façon sectorielle. Il s'agit d'un problème multidimensionnel qui nécessite des

solutions multisectorielles intégrées ». La Banque Mondiale reconnaît également que la pauvreté a de multiples facettes.

La pauvreté non monétaire souvent qualifiée de multidimensionnelle vient pallier le côté unidimensionnel de la pauvreté monétaire. Le principe fondamental de la pauvreté multidimensionnelle consiste alors à élaborer un indicateur composite à partir de plusieurs dimensions entre autres sanitaire, sociale, économique, culturelle etc. De ce fait, il existe plusieurs façons de l'appréhender. Les principales méthodes sont entre autres les approches fondées sur la théorie des ensembles flous, sur le critère d'entropie, sur le critère d'inertie (à partir des analyses factorielles).

Le PNUD a développé le concept de pauvreté humaine en 2000. Il définit la pauvreté humaine comme l'«absence des capacités humaines de base: analphabétisme, malnutrition, longévité réduite, mauvaise santé maternelle, maladie pouvant être évitée» [Vaincre la pauvreté humaine, PNUD, 2000]. En 2010, ce concept de pauvreté humaine a été remplacé par la pauvreté multidimensionnelle mesurée à partir de l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM). L'IPM complète les mesures monétaires de la pauvreté.

La pauvreté peut être également appréhendée selon la perception des individus sur leurs propres conditions de vie. On parle ici de pauvreté subjective qui est aussi l'une des formes de pauvreté non monétaire. Cet aspect rend encore l'analyse de la pauvreté intéressante. En effet, pour que les politiques de lutte contre la pauvreté soient efficaces, il pourrait être intéressant de prendre en compte les sentiments des individus sur leurs propres conditions de vie.

Dans la théorie, les différentes formes de la pauvreté doivent être corrélées. Cependant, il peut y arriver qu'un individu soit pauvre monétairement mais non pauvre sur le plan non monétaire et inversement. Ce cas peut être fréquent dans les pays africains et surtout au Mali où en milieu rural les individus peuvent avoir de moyens financiers mais vivent dans des habitations modestes, n'ont pas accès aux services de santé faute d'infrastructures routières et même souvent à l'éducation. De cette question de corrélation des formes de pauvreté ressort le concept de noyau dur de la pauvreté. En effet, un individu appartient au noyau dur de la pauvreté lorsqu'il souffre de toutes les différentes formes de pauvreté.

2.2. Méthodes

2.2.1. Mesure de la pauvreté

Trois éléments sont requis pour mesurer la pauvreté : l'indicateur de bien-être, le seuil (ligne) de pauvreté et une mesure (indice agrégé) de la pauvreté. Cette section se propose ainsi d'exposer ces différents éléments.

a. Indicateur de bien-être

Deux indicateurs de bien-être seront utilisés dans ce document: un indicateur de bien-être monétaire et un indicateur de bien-être non monétaire respectivement pour la pauvreté monétaire et non monétaire.

a.1 Indicateur de bien-être monétaire

Les indicateurs de bien-être monétaire couramment utilisés par les analystes de la pauvreté sont le revenu et la consommation. Si l'utilisation du revenu est fortement recommandée dans les pays développés, tel n'est pas le cas dans les pays en développement et en particulier les Etats membres d'AFRISTAT. Dans ces pays, la dépense de consommation est considérée

comme un meilleur indicateur de bien-être monétaire que le revenu. En effet, dans un *ouvrage collectif, chapitre 1 « Mesure et analyse de la pauvreté »*, Aline Coudouel, Jesko S. Hentschel et Quentin T. Wodon, expliquent pourquoi la dépense de consommation est globalement un meilleur indicateur monétaire du bien-être que le revenu dans les Etats en développement ? (encadré 1)

Encadré 1: Pourquoi la dépense de consommation est globalement un meilleur indicateur monétaire du bien-être que le revenu ?

La consommation est naturellement liée au bien-être des individus : la consommation réelle est plus directement liée au bien-être d'une personne que le revenu qui ne permet que d'accéder à cette consommation. Le revenu ne préjuge donc pas du niveau du bien-être de l'individu. La consommation est donc un meilleur indicateur de résultat du bien-être des individus.

La consommation est plus stable dans le temps que le revenu : un certain nombre d'arguments permettent de soutenir ce point de vue. En effet, dans les milieux ruraux, les revenus des ménages peuvent varier au cours de l'année en fonction du cycle prévisible des récoltes ou même du fait de certains facteurs imprévisibles (faible pluviométrie, invasion acridienne, feu de brousse, etc.). Dans ces conditions, les ménages peuvent par exemple étaler leur consommation dans le temps et se procurer une assurance, par exemple en constituant une épargne et en participant à des systèmes de partage des risques établis à l'échelon de la collectivité. De même, dans les milieux urbains, l'on constate une nette propension des activités à se développer dans le secteur informel, très marqué par une instabilité et/ou une irrégularité des revenus et une précarité des conditions de l'emploi. Indépendamment de la situation de leur revenu, la consommation des ménages pauvres reste au contraire relativement assez stable. Elle présente certes ses propres difficultés mais peut se révéler plus fiable si le module de consommation de l'enquête auprès des ménages est bien conçu. Ainsi, lorsque les disparités de revenus sont importantes, la pauvreté est statistiquement mieux appréhendée par la mesure du niveau de consommation.

La consommation est plus facilement mesurable que le revenu : la volatilité des emplois informels en milieu urbain ainsi que leur mode de gestion peut aussi expliquer la difficulté qu'ont les opérateurs de ce secteur à fournir des informations précises et fiables sur leurs revenus. Le même problème se pose aux agriculteurs des milieux ruraux quand il leur faut estimer leurs revenus à partir des intrants achetés pour assurer leur production.

La consommation peut résumer la capacité du ménage à couvrir ses besoins fondamentaux : les dépenses de consommation ne reflètent pas uniquement les biens et services qu'un ménage peut obtenir sur la base de ses revenus actuels, mais aussi sa capacité à accéder à d'autres stratégies de survie lorsque ses revenus sont faibles (mauvaises récoltes, variations saisonnières, autres raisons diverses). L'exemple typique est fourni par l'autoconsommation agricole.

A la lumière des arguments évoqués ci-dessus, la consommation sera utilisée dans ce document comme indicateur de bien-être monétaire.

L'unité d'analyse sera le ménage. Pour tenir compte de la structure et de la composition des ménages, les statisticiens ont recours à une échelle d'équivalence (encadré 2). En effet, un ménage composé de trois personnes, deux adultes et un enfant, ne peut pas avoir la même consommation qu'un ménage composé de trois adultes. L'utilisation d'une échelle d'équivalence permet d'obtenir une consommation par équivalent-adulte qui prend en compte les différences de composition et de structure entre les ménages. Il s'agit donc d'un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage normalisé à "1". On parle ainsi du nombre d'unités de consommation en équivalent-adulte.

Encadré 2: A propos des échelles d'équivalence

Échelle d'OCDE

Cette échelle donne un coefficient 1 au premier adulte du ménage (chef de ménage), 0,5 au deuxième adulte du ménage et les enfants de plus de 14 ans et 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans. Cette dernière est plus adaptée dans les pays européens.

Échelle d'Oxford

Ce système de pondération donne le coefficient 1 au premier adulte, le coefficient 0,7 à tout adulte supplémentaire et le coefficient 0,5 à tous les individus du ménage âgés de moins de 15 ans.

Échelle de la FAO

Ce système de pondération traite l'effet de structure de famille en tenant compte du sexe et du groupe d'âges des individus du ménage. Elle est donc plus détaillée que les deux échelles précédentes et plus adaptée au cas des pays africains. Les estimations sont données dans le tableau suivant :

Classe d'âge	Homme	Femme
0- 1 an	0,27	0,27
2- 3 ans	0,45	0,45
4- 6 ans	0,61	0,61
7- 9 ans	0,73	0,73
10- 12 ans	0,86	0,73
13-15 ans	0,96	0,83
16-19 ans	1,02	0,77
20-50 ans	1,00	0,77
51 ans et plus	0,86	0,79

L'utilisation des échelles standards peut ne pas refléter la structure des ménages d'un pays donné. Etant donné que le Mali ne dispose pas sa propre échelle d'équivalence, la dépense de consommation par tête sera utilisée. Cependant, il faut noter que cette méthode consiste à accorder la même pondération à la consommation de chaque membre du ménage.

a.2. Indicateur de bien-être non-monnaire

Plusieurs approches existent pour mesurer le bien-être non monétaire ; entre autres les approches fondées sur la théorie des ensembles flous, sur le critère d'entropie, sur le critère d'inertie, l'indice de pauvreté Humaine (IPH) proposé par le PNUD.

Dans ce présent document, l'approche d'inertie sera utilisée pour élaborer un indicateur de pauvreté non monétaire appelé indice composite de pauvreté (ICP). Cette approche utilise les techniques d'analyse factorielle, comme l'Analyse en Composante Principale (ACP), l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) etc. L'avantage de cette approche d'inertie est qu'elle permette de réduire l'arbitraire dans la structure des pondérations ou des seuils de pauvreté fixés pour chaque item (Filmer et Pritchett 2001, Asselin 2002, Sahn et Stiefel 2001), qui devient endogène à l'analyse. Aussi pour Asselin (2002), cette approche évite la redondance dans le choix des dimensions pertinents de la pauvreté.

La formule de l'ICP de Asselin sera privilégiée pour déterminer l'indicateur sur le premier axe factoriel. Il convient alors de transformer toutes les modalités des variables entrant dans l'analyse en indicateurs binaires codés en 0 ou 1, donnant au total P modalités. Si l'on considère que les ménages sont indicés par i et ICP_i la valeur de l'ICP pour le ménage i. La forme fonctionnelle de l'ICP_i est donnée par la formule suivante :

$$ICP_i = \sum_{k=1}^K \sum_{jk=1}^{JK} W_{jk}^k I_{jk,i}^k \quad (1)$$

Avec K le nombre de variables utilisées, J_k le nombre de modalités de la variable k , W_{jk}^k le poids (coordonnées factorielles sur le premier axe) normalisé ($\text{Score} / \sqrt{\lambda_1}$ avec λ_1 la valeur propre de l'axe 1). $I_{jk,i}^k$ Indicateur binaire 0/1, prenant la valeur 1 lorsque le ménage i a la modalité jk et 0 sinon.

b. Seuils de pauvreté

La méthode de calcul du seuil de pauvreté diffère selon la forme de pauvreté. Il sera présenté ici les méthodes qui seront utilisées pour déterminer nos seuils de pauvreté : monétaire et non monétaire.

b.1. Seuil de pauvreté monétaire

- *Seuil relatif versus seuil absolu*

Le seuil de pauvreté se définit comme étant la ligne ou la limite en dessous de laquelle un ménage ou un individu est considéré comme pauvre. Il existe principalement deux types de seuil de pauvreté, le seuil absolu et le seuil relatif.

Le seuil absolu peut se définir comme étant le minimum vital à atteindre. En terme absolu, un individu ou un ménage est pauvre lorsqu'il n'a pas les moyens de se procurer d'un panier de biens relatifs à sa survie. Dans la détermination du seuil absolu, la difficulté réside dans la définition des besoins minima (alimentaire et non alimentaire). Plusieurs approches existent pour déterminer le seuil de pauvreté absolu ; entre autres la méthode de l'apport énergétique alimentaire, la méthode d'un \$ dollar US par tête et par jour, la méthode des coûts des besoins essentiels. Ce seuil de pauvreté absolu est très utilisé dans les pays en développement, en particulier ceux d'Afrique. S'agissant des pays d'AFRISTAT, en 2009, 17 pays sur 19 utilisaient le seuil absolu et 14 d'entre eux la méthode de coûts des besoins essentiels (AFRISTAT, 2009).

Contrairement au seuil absolu, le seuil relatif est déterminé à partir de la distribution du revenu ou de la consommation de l'ensemble de la population dans un pays donné. Les quantiles (quintile, quartile, médiane, décile etc.) peuvent être utilisés.

Le seuil relatif est plus utilisé dans les pays développés. Les pays européens en particulier ceux membres d'Eurostat utilisent en général un seuil relatif de 60 % de la médiane de l'indicateur de bien-être monétaire (revenu ou consommation). D'autres techniques consistent à utiliser comme seuil relatif le montant correspondant à une fraction de l'indicateur de bien-être du ménage.

Ce document fera recours à l'approche absolue et précisément à la méthode des coûts des besoins essentiels.

- *Méthode de coût des besoins essentiels*

La méthode des coûts des besoins essentiels estime deux types de seuils : le seuil alimentaire et le seuil non alimentaire. Le seuil global est la résultante des deux seuils.

Estimation du seuil alimentaire

La composante alimentaire est estimée de telle sorte que chaque individu puisse avoir les moyens qu'il faut pour acheter un certain panier de biens alimentaires pour survivre. Ce panier alimentaire minimum qui sépare les pauvres des non pauvres est estimé à partir des kilocalories. Selon les normes, ce minimum vital en termes de kilocalories varie généralement entre 1800 et 3000 kilocalories par adulte et par jour. Le niveau de kilocalories recommandé

dans les pays d'AFRISTAT est de 2450. C'est cette valeur qui sera utilisée dans cette présente étude.

Le seuil alimentaire journalier (Z_{A_Jour}) est obtenu à partir de l'équation ci-dessous, sur la base du seuil calorique normatif (SCN, ici =2450) retenu :

$$Z_{A_Jour} = 0,1 \times SCN \times \frac{\sum_{i=1}^n Q_i \times Prixmoy_i^B}{\sum_{i=1}^n Q_i \times C_i} \quad (2)$$

Avec

Q_i : la quantité moyenne journalière consommée en produit i ;

C_i : la valeur calorique (pour 100g ou 100 ml) correspondante au produit i consommé ;

$Prixmoy_i^B$: Prix moyen du produit i dans la zone de référence.

Le seuil alimentaire (Z_A) annuel est ainsi obtenu en multipliant le seuil alimentaire journalier par 365 jours : $Z_A = Z_{A_Jour} \times 365$.

Estimation du seuil non alimentaire

Le seuil non alimentaire est déterminé en fonction des dépenses alimentaires et non alimentaires. Précisément, il est déterminé à partir de la dépense non alimentaire des ménages qui ont une dépense alimentaire proche du seuil de pauvreté alimentaire (intervalle de plus ou moins 5% du seuil alimentaire).

b.2. Seuil de pauvreté non-monnaire

A l'instar du seuil de pauvreté monétaire, plusieurs méthodes existent pour déterminer le seuil de pauvreté non monétaire. Dans ce document, la méthode de classification hiérarchique sera utilisée. Dans cette partie, l'objectif étant de déterminer une ligne qui sépare les pauvres des non pauvres, il sera question de partitionner les ménages en deux groupes homogènes (pauvre et non pauvre). Le seuil de pauvreté non monétaire sera déterminé à partir de la formule suivante :

$$\text{Seuil non monétaire} = P^1 * C^1 + P^2 * C^2 \quad (3)$$

Avec

P^1 : Poids de la classe des pauvres

P^2 : Poids de la classe des non pauvres

C^1 : Valeur Maximale de l'ICP de la classe des pauvres

C^2 : Valeur minimale de l'ICP de la classe des non pauvres

c. Mesure de la pauvreté

Une fois le seuil et l'indicateur de bien-être définis, l'étape suivante consiste à déterminer une mesure de pauvreté. Une mesure de pauvreté est un indice agrégé qui permet d'avoir une idée sur la situation de la pauvreté au niveau d'une zone donnée. C'est aussi une fonction de l'indicateur de bien-être et sa valeur varie entre 0 et 1. Lorsque l'indice est égale à 0, toute la population est non pauvre et s'il est égal à 1, toute la population est pauvre.

Pour mesurer la pauvreté plusieurs indices ont été élaborés par des chercheurs. Dans cette étude, l'attention sera accordée à la classe d'indices FGT_α . Ces indices se révèlent être aujourd'hui les plus utilisés par la communauté internationale en matière d'analyse de la pauvreté.

La classe d'indices FGT a été élaborée en 1984 par Foster, Greer et Thorbecke. La formule générale est :

$$FGT_{\alpha} = \frac{1}{n} * \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^{\alpha} \quad (4)$$

Avec

q : nombre de pauvres dans la population

n : taille de la population

z : le seuil de pauvreté

α : le degré d'aversion pour la pauvreté (est un nombre entier supérieur ou égal à 0)

Y_i : l'indicateur de bien-être

- Si $\alpha=0$, on a :

$$FGT_0 = H = \frac{q}{n} \quad (5)$$

FGT_0 correspond à l'indice H encore appelé l'incidence de la pauvreté qui correspond à la proportion des pauvres dans la population totale. Cet indice présente quelques limites bien qu'il soit sollicité par les chercheurs à cause de sa simplicité à être mise en œuvre. Entre autres limites, il ne prend pas en compte les écarts individuels. Aussi, l'indice H ne respecte pas « l'axiome de monotonie³ » essentiel pour les indicateurs de pauvreté.

- Si $\alpha=1$, on a :

$$FGT_1 = \frac{1}{n} * \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right) = \frac{q}{n} * \frac{1}{q} * \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right) = H * I \quad (6)$$

$$\text{Avec } I = \frac{1}{q} * \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right) \quad (7)$$

L'indice I mesure l'écart relatif moyen des pauvres au seuil de pauvreté. L'indice FGT_1 appelé profondeur de la pauvreté ou encore l'écart de la pauvreté est le produit de l'indice H et de l'indice I. Il mesure l'écart entre l'indicateur de bien-être et le seuil de pauvreté. Cet indice vérifie l'axiome de monotonie mais pas l'axiome de transfert⁴.

En termes de politique, la profondeur de la pauvreté donne les ressources nécessaires pour extraire tous les pauvres de leur situation par le biais des transferts de liquidités.

- Si $\alpha=2$, on a :

$$FGT_2 = \frac{1}{n} * \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^2 \quad (8)$$

L'indice FGT_2 appelé sévérité de la pauvreté mesure l'écart au carré de l'indicateur de bien-être et le seuil de pauvreté. En outre, l'écart de pauvreté au carré prend en compte l'inégalité parmi les pauvres.

³ Toutes choses égales par ailleurs, une réduction de l'indicateur de bien-être d'un individu se trouvant en-dessous de la ligne de pauvreté doit accroître la mesure de pauvreté (Sen).

⁴ Axiome de transferts : un transfert de l'indicateur de bien-être entre une personne qui se trouve en dessous de la ligne de pauvreté et une personne qui est plus riche doit accroître la mesure de pauvreté (Sen).

2.2.2. Mesure des inégalités

L'analyse de la pauvreté s'accompagne généralement d'une mesure d'inégalité au sein de la population. Il existe plusieurs indices d'inégalités. Ici, l'indice de Gini sera utilisé pour appréhender les inégalités au sein des ménages.

En effet, l'indice de Gini est l'un des indices d'inégalités le plus utilisé. Il est le double de la surface comprise entre la courbe de Lorenz et la diagonale du carré.

La formule générale de Morriison pour le calcul du coefficient de Gini est :

$$G = \frac{1}{2\mu n^2} \sum_i \sum_j |y_i - y_j| \quad (9)$$

Où μ est l'indicateur de bien-être moyen de la population, y_i et y_j les valeurs de l'indicateur bien-être des individus i et j .

Si $G=0$ alors la courbe de Lorenz coïncide avec la diagonale du carré (égalité absolue).

Si $G=1$ la courbe de Lorenz longe d'abord l'axe des p puis la droite $p=1$ (inégalité maximale). L'indice de Gini varie avec l'inégalité, sa valeur augmente quand l'inégalité croît et inversement.

2.3. Revue de la littérature

Une large revue de la littérature existe sur tous les aspects de mesure de la pauvreté particulièrement sur la pauvreté monétaire et la pauvreté non monétaire dans plusieurs pays. Cette section se propose de présenter quelques études récentes réalisées notamment au Mali.

En 2005, l'Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte contre la Pauvreté au Mali (ODHD/LCPM) a réalisé une étude sur la dynamique de l'analyse de la pauvreté de 1993 à 2003. Les auteurs se sont penchés sur l'aspect monétaire de la pauvreté en introduisant la notion de seuils spécifiques par région contrairement à l'utilisation d'une valeur nationale appliquée à toutes les régions. Ils ont calculé les indices FGT et les contributions relatives pour analyser la dynamique de la pauvreté. Il ressort de leur étude que l'introduction des seuils régionaux entraîne un changement au niveau de l'incidence de la pauvreté dans certaines régions. Par ailleurs, ils ont montré que la pauvreté n'a pas reculé significativement entre 1994 et 2001 (68,84 % en 1994 à 68,26% en 2001).

En Février 2006, l'ODHD a mené une autre étude au Mali intitulée « Profil de pauvreté au Mali en 2001 ». Tout comme la précédente, cette étude s'est basée sur l'analyse monétaire de la pauvreté. Ils ont utilisé les données de l'Enquête Budget Consommation (EBC, 1988) et l'Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté (EMEP, 2001). Les résultats de cette étude ont montré que deux maliens sur trois sont pauvres monétairement et que la pauvreté est un phénomène essentiellement rural. Par ailleurs, elle est plus accentuée dans les régions à fortes potentialités agricoles comme Mopti, Sikasso et Koulikoro. Le manque de nourriture est la principale manifestation de la pauvreté monétaire selon la majorité des maliens.

Par ailleurs, en 2008, dans un document de travail de l'université Montesquieu- Bordeaux IV, Yaya Koloma fait une contribution à l'analyse de la pauvreté non-monétaire micro-multidimensionnelle au Mali. En précisant les limites de l'approche monétaire de la pauvreté par le fait qu'elle demeure rigide pour appréhender l'ensemble des besoins de chaque individu, il a montré la nécessité d'utiliser les approches multidimensionnelles qui prennent en compte ces limites. L'auteur a utilisé l'approche de Chakravarty et al. qui décompose les indicateurs multidimensionnels en sous-groupes et attributs pour évaluer le phénomène. Il est

parvenu aux mêmes conclusions que les statistiques officielles de l'analyse monétaire de la pauvreté du pays mais relativise celles qui concernent la problématique du genre.

En 2009, Prosper Backiny-Yetna et al. ont réalisé une étude sur les tendances, profils et déterminants de la pauvreté au Mali de 2001 à 2006. Les auteurs ont utilisé l'EMEP 2001 (enquête malienne d'évaluation de la pauvreté) et ELIM 2006 (enquête légère intégrée auprès des ménages). Ils ont identifié les déterminants de la pauvreté en faisant une régression linéaire et en prenant comme variable expliquée le logarithme de la dépense par tête déflaté par le seuil de pauvreté. Leur étude a révélé une baisse de la pauvreté entre 2001 et 2006. Cette baisse est surtout imputable aux performances réalisées dans le domaine de l'agriculture et de l'extraction aurifère dans ladite période. Cependant, le nombre de pauvres et le nombre d'agriculteurs pauvres ont tendance à augmenter.

En 2009, Ibrahima BOCOUM a réalisé une étude sur les liens entre la pauvreté monétaire et la couverture des besoins alimentaires des ménages en utilisant les données de l'Enquête Malienne d'Evaluation de la pauvreté (EMEP, 2001). L'auteur a utilisé plusieurs méthodes pour comprendre les liens qui existent entre les deux phénomènes. Il s'agit entre autres des courbes d'Engels et de la régression multinomiale logistique. Selon l'auteur, les augmentations du coût moyen des calories consommées (chez les ruraux et les urbains) de la part des dépenses scolaires (chez les urbains), de la part des dépenses de santé (chez les ruraux), du nombre d'invités au moment des repas (chez les urbains) accroissent la probabilité d'être non pauvre monétairement avec une consommation calorique insuffisante, comparativement à la probabilité d'être non pauvre monétairement avec suffisamment de calories.

En 2010, un rapport intérimaire de recherche PMMA dénommé *Genre et dynamique de la pauvreté en conditions de vie au Mali (2001-2006)*, a été présenté au réseau PEP par Kassim DABITAO et al. Dans ce rapport d'étude, les auteurs se sont basés sur l'approche non monétaire établie avec les besoins de base. Un indicateur composite de bien-être a été élaboré à partir de l'analyse des correspondances multiples (ACM). Trois seuils de pauvreté ont été utilisés à savoir : un seuil absolu avec la classification hiérarchique et deux seuils relatifs élaborés à partir des proportions de la médiane de la distribution initiale. Quant aux mesures, elles ont été faites avec la classe d'indices FTG. Les tests de dominances stochastiques ont été utilisés pour analyser la dynamique de la pauvreté axée sur le genre. L'indice de GINI généralisé a été utilisé pour mesurer les inégalités. Il a résulté que, la pauvreté a baissé mais que les inégalités ont augmenté sur le plan national.

Le Groupe de recherche en économie appliquée et théorique (GREAT) a aussi mené au Mali diverses études sur les questions de pauvreté. Ces études font un point de littérature théorique sur l'analyse de la pauvreté de manière générale. En novembre 2012, Boubacar BOUGOUDOGO et Massa COULIBALY ont publié une étude sur le profil de pauvreté au Mali en 2010 à partir des données de l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (ELIM, 2010). Ils estiment l'incidence de la pauvreté à 46% en 2010 et le déficit de financement pour l'éradication de la pauvreté à 446 milliards de FCFA en cas de ciblage parfait.

En mars 2011, Kassim DABITAO et al. ont fait une étude sur la dynamique de la pauvreté et conditions de vie des ménages de 2001 à 2006. Les auteurs ont utilisé l'approche non monétaire de la pauvreté pour la mise en place d'un indice composite de Bien-être (IBE) à partir de l'analyse des correspondances multiples. Ils ont trouvé que la pauvreté en termes de conditions de vie des ménages a baissé entre 2001 et 2006 au Mali. Cependant, elle reste un

phénomène essentiellement rural accompagné d'inégalités régionales et inter classes sociales. Par ailleurs, ils ont trouvé une relation positive entre la pauvreté monétaire et non monétaire.

En ce qui concerne le continent africain, il est difficile de citer toutes les études qui ont été menées sur les approches de la pauvreté. Les deux études suivantes ont été retenues pour le continent car elles présentent la même méthodologie que la notre sur la pauvreté multidimensionnelle.

Au Congo, en 2006, Samuel AMBAPOUR a travaillé sur la pauvreté multidimensionnelle en utilisant une approche non monétaire à partir des données de l'enquête ECOM (Enquête Congolaise auprès des Ménages) réalisée en 2005. L'auteur a utilisé l'analyse des correspondances multiples pour construire un indice composite de pauvreté multidimensionnelle. Il est parvenu au résultat qu'il existe au Congo trois types de pauvreté non monétaire à savoir : une pauvreté du point de vue des infrastructures, une pauvreté traduisant la vulnérabilité de l'existence humaine et une pauvreté du point de vue du confort des ménages.

Au Maroc, Ezrari Abdeljaouad a également travaillé sur la pauvreté non monétaire. Plus précisément, il a élaboré un indice composite de niveau de vie au Maroc. Il a d'abord identifié les variables clés qui composent l'indice composite du niveau de vie. Ensuite, il s'est intéressé au lien qui existe entre cet indice avec les indicateurs de développement humain (OMD, IDH et IPH-1). Enfin, il analyse les tendances inédites des conditions de vie et de leur répartition.

L'Observatoire Statistique et Economique d'Afrique Subsaharienne AFRISTAT a également élaboré plusieurs documents méthodologiques d'analyse de la pauvreté pour ses Etats membres dont le Mali. Les différents documents d'AFRISTAT proposent des méthodologies harmonisées pour ses 21 Etats membres dans le souci de faciliter les comparaisons entre ces derniers.

3. Présentation des données et Méthodologie

Les données seront présentées d'abord car elles sont utilisées pour valider la méthodologie.

3.1. Données utilisées

Les données utilisées pour cette étude sont :

- l'Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté (EMEP, 2001),
- l'Enquête Légère Intégrée auprès des ménages (ELIM, 2006)
- les Enquêtes Modulaires et Permanentes auprès des Ménages (EMOP, 2011 et 2013).

L'EMEP 2001 a été réalisée par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (actuel INSTAT) avec l'assistance technique de la Banque Mondiale. Elle s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des indicateurs de l'année 2001, année de référence du CSLP. L'EMEP a utilisé un sondage stratifié à deux degrés : au premier degré la Section d'Énumération et au second degré le ménage. Une taille d'échantillon de 7500 ménages a été retenue.

L'ELIM 2006 a été également réalisée par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique en 2006. C'est une enquête de type QUIBB (Questionnaire des Indicateurs de Base de Bien-être) avec trois autres modules spécifiques relatifs au Crédit-Epargne des membres du ménage, à la démocratie et la gouvernance (des personnes de 18 ans et plus) et aux revenus/dépenses des ménages. L'ELIM 2006 a utilisé un plan de sondage à deux degrés dont l'unité primaire était la section d'énumération (SE) telle que définie au recensement de

1998 et l'unité secondaire, le ménage. Elle a porté sur un échantillon de 750 unités primaires et 4 500 ménages à raison de 6 ménages par unité primaire tirée.

L'EMOP est un dispositif permanent de collecte mis en place par l'INSTAT avec l'appui technique et financier de la Suède pour répondre aux besoins de suivi-évaluation du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté ainsi que des programmes sectoriels mis en œuvre par le pays. L'enquête traite plusieurs thèmes entre autres les caractéristiques sociodémographiques de la population, l'éducation, la santé, l'emploi, le logement, la sécurité alimentaire et les dépenses de consommation des ménages.

Tout comme l'ELIM 2006, la même méthode de sondage a été appliquée pour l'EMOP à savoir la méthode stratifiée à deux degrés dont l'unité primaire est la SE et l'unité secondaire, le ménage. L'EMOP 2011 utilise une taille d'échantillon de 7176 ménages et celle de 2013 une taille de 5215.

Ces différentes enquêtes sont compatibles et constituent de référence pour le pays en matière d'analyse de la pauvreté. Leurs résultats sont représentatifs au niveau national, régional, du district de Bamako, et selon le milieu de résidence (urbain et rural). Cependant, suite à la crise sécuritaire dans le pays, les trois régions du nord (Tombouctou, Gao et Kidal) n'ont pas pu être intégrées dans l'EMOP 2013. Donc, au niveau national, les résultats de 2013 ne sont pas strictement comparables à ceux de 2001, 2006 et 2011.

En outre, à partir des analyses sur la base des données de 2001, 2006 et 2011, nous montrons que la tendance des indicateurs de pauvreté ne change pas significativement suite à l'intégration ou pas des régions du nord. Ce dernier constat permet de faire l'hypothèse que pour l'année 2013, les résultats sur la pauvreté reflèteront la tendance nationale.

3.2. Méthodologie d'analyse

Cette section se propose de présenter les méthodologies adoptées pour les différentes analyses.

3.2.1. Seuil monétaire

Pour des soucis de comparaison temporelle, l'année 2011 a été maintenue comme l'année de référence pour le calcul du seuil de pauvreté. Les seuils des autres années ont été déduits en appliquant le taux d'inflation.

Les produits consignés dans le tableau ci-dessous ont été utilisés. Il s'agit des produits les plus utilisés au Mali donnant une consommation calorifique de 2450 kilocalories par jour. Ces produits représentent jusqu'à environ 80 % des dépenses de consommations alimentaires des ménages au Mali.

Tableau 1: Produits entrant dans le calcul du seuil monétaire

Produits alimentaires	quantité (100 g)	Kilo calorie (Ci)
Arachide	0,051	19
Haricots	0,092	35
Huile d'arachide	0,084	31
Lait en poudre	0,022	8
Lait Frais local	0,093	35
Maïs en grain crus	0,476	178
Mil	1,743	635
Oignon frais	0,459	172

Produits alimentaires	quantité (100 g)	Kilo calorie (Ci)
Pain	0,162	60
Poisson	0,101	37
Poisson fumé, séché, salé	0,113	41
Riz	1,655	601
Sorgho	0,678	250
Sucre	0,520	190
Thé	0,039	14
Tubercules	0,198	75
Viande de bœuf fraîche	0,127	47
Viande de mouton ou de chèvre fraîche	0,057	21
<i>Total</i>		2450

Source : calcul des auteurs à partir de l'EMOP 2011

Le calcul avec la méthode des coûts des besoins de base a permis d'obtenir en 2011 un seuil alimentaire de 280 FCFA par tête et par jour correspondant à un montant annuel de 102 200 FCFA. Pour l'estimation du seuil non alimentaire, nous avons utilisé la dépense alimentaire moyenne des ménages ayant une consommation alimentaire se trouvant dans l'intervalle de plus ou moins 5% du seuil alimentaire. Ces estimations aboutissent à un seuil non alimentaire de 73 313 FCFA. Le seuil global, la résultante du seuil alimentaire et non alimentaire, est égal à 175 513 FCFA. Ce seuil est presque égal au seuil utilisé par l'INSTAT dans le cadre de l'EMOP 2011 qui provient d'une étude de la banque mondiale en 2001 et actualisé en fonction du taux d'inflation.

Le tableau 2 ci-dessous donne les seuils des différentes années calculés dans le cadre de cette étude et les seuils utilisés par l'INSTAT dans le cadre de l'EMOP.

Tableau 2: Seuils de pauvreté actualisés

Non de l'enquête et l'année	Seuils actualisés (FCFA)	Seuils utilisés
EMEP 2001	147 000 FCFA	144 000 FCFA
ELIM 2006	152 000 FCFA	149 000 FCFA
EMOP 2011	176 000 FCFA	172 000 FCFA
EMOP 2013	177 967 FCFA	173922 FCFA

Source : calcul des auteurs

3.2.2. Indice Composite de Pauvreté (ICP)

a. Les variables de l'Indice Composite de Pauvreté

Dans un souci de comparaison temporelle des données, toutes les bases de données de 2001 à 2013 ont été harmonisées. Cette démarche, indispensable pour des analyses dynamiques dans le temps peut, cependant présenter certaines limites ; parmi lesquelles la non prise en compte de certaines variables importantes lorsqu'elles n'existent pas pour une année donnée.

Le tableau ci-dessous contient la liste préliminaire des variables pour l'ICP.

Tableau 3: Liste préliminaire des variables de l'ICP

Variables	Variables
1. Energie	5. Eléments de confort, d'équipement et autres actifs
Mode d'éclairage	Charrette
2. Education	Climatiseur
Alphabétisation	Parabole
3. Eau et Assainissement	Ordinateur
Mode d'approvisionnement en eau	Ventilateur
Type d'aisance	Voiture
	Vélo
4. Habitat	Moto
Nature des murs	Réfrigérateur
Matériaux du toit	6. Communication
Nature du sol	Téléphone
Statut d'occupation du logement	Télévision
Source cuisine	Radio

b. Analyse des correspondances multiples (ACM)

L'ACM s'est déroulé en deux étapes. La première étape consiste à sélectionner les variables qui répondent au critère de consistance Ordinale Sur le Premier Axe (COPA) qui stipule que le bien-être des ménages se dégrade en passant d'une situation de non pauvreté à une situation de pauvreté tout au long de l'axe. L'application de ce critère (COPA) a entraîné la suppression de deux variables dans l'analyse ; à savoir la possession de charrette et la possession de bicyclette. La deuxième a été réalisé sur la base des variables sélectionnées à l'issue du test COPA effectué en amont.

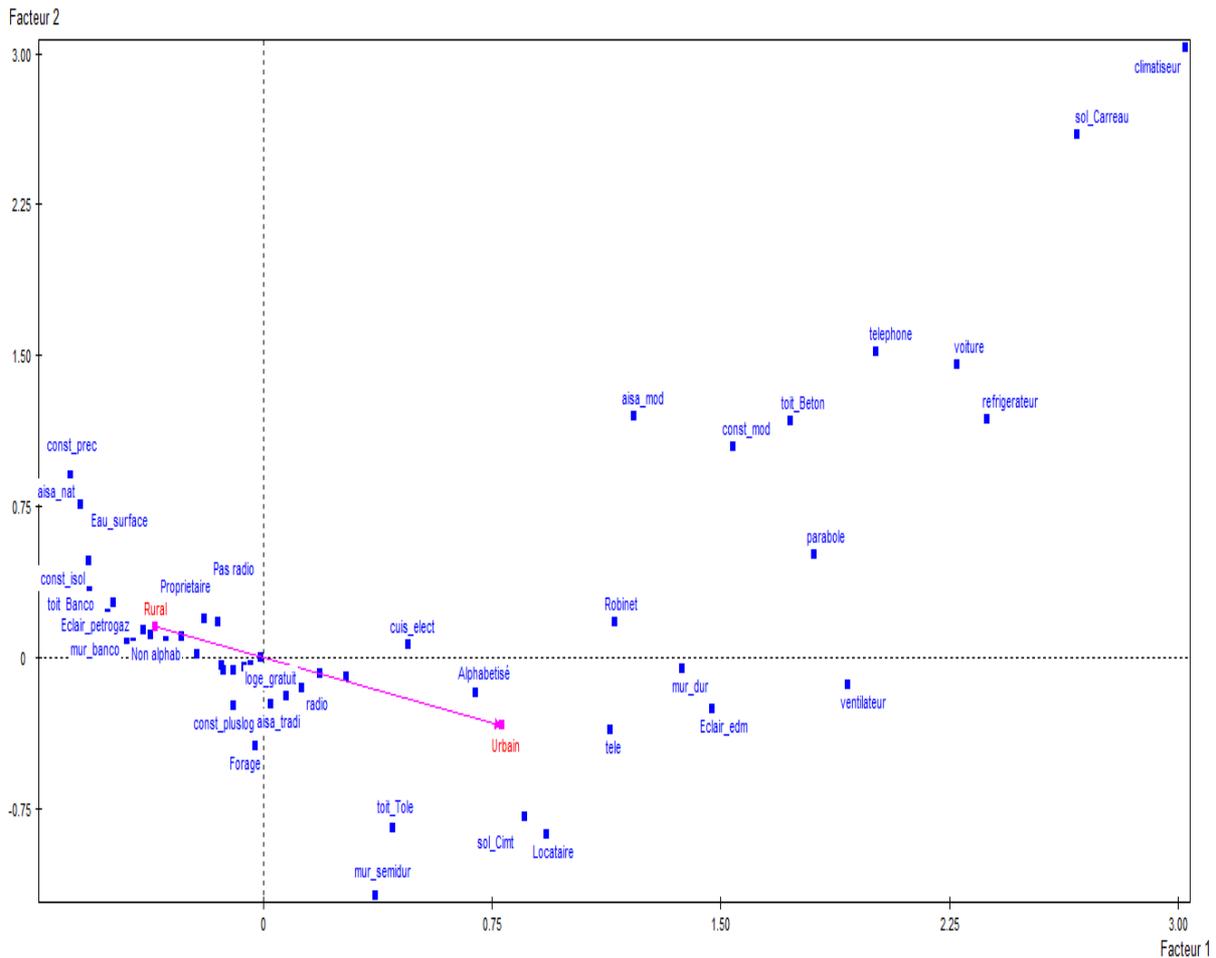
Le Tableau 4 présente l'histogramme des valeurs propres. Il ressort de l'analyse de ce tableau que le premier axe représente 19,33% de l'inertie totale et le deuxième axe 7,47%. Le premier plan représente donc environ 26,79% de l'inertie totale.

Tableau 4: Valeurs propres et histogramme

NUMERO	VALEUR PROPRE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULE
1	0.2803	19.33	19.33
2	0.1082	7.47	26.79
3	0.0782	5.39	32.19
4	0.0619	4.27	36.46
5	0.0544	3.75	40.21
6	0.0534	3.68	43.89
7	0.0517	3.56	47.45
8	0.0505	3.48	50.94
9	0.0486	3.36	54.29
10	0.0476	3.28	57.58
11	0.0458	3.16	60.74
12	0.0455	3.14	63.88
13	0.0439	3.03	66.91
14	0.0418	2.88	69.79
15	0.0415	2.86	72.65
16	0.0383	2.64	75.29
17	0.0374	2.58	77.87
18	0.0363	2.50	80.37
19	0.0344	2.38	82.75
20	0.0339	2.34	85.09
21	0.0330	2.28	87.37
22	0.0319	2.20	89.57
23	0.0297	2.05	91.62
24	0.0296	2.04	93.65
25	0.0236	1.63	95.28
26	0.0214	1.48	96.76
27	0.0164	1.13	97.89
28	0.0162	1.12	99.00
29	0.0145	1.00	100.00

Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

Graphique 1: Le nuage des variables selon le premier plan



Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

Le premier axe contribue à au moins 19% de l'information oppose deux catégories de ménages.

D'un côté, les ménages vivants en milieu urbain qui ont facilement accès à l'éducation, à l'information, à l'électricité, à la téléphonie, à l'eau potable, avec des logements en dur et très souvent en location; et de l'autre coté, les ménages vivants en milieu rural qui, contrairement aux ménages issus du milieu urbain ont un accès limité à l'éducation, à l'information, à l'électricité, à la téléphonie, à l'eau potable, avec des logements en banco et généralement propriétaires.

De cette analyse, Il ressort que l'axe 1 reflète bien la situation de bien-être, donc de la pauvreté. L'axe 2 quant à lui oppose également deux catégories de ménages.

3.2.3. Calcul du seuil non monétaire

Pour le calcul du seuil non monétaire, une classification hiérarchique a été effectuée selon les variables de l'ICP en vue de dégager deux classes : les pauvres et les non pauvres. Ce seuil a été calculé à partir de la formule indiquée dans la partie méthodes.

3.2.4. Corrélation entre les indicateurs de bien-être monétaire et non monétaire

La corrélation entre les deux indicateurs à savoir la dépense de consommation par tête et l'ICP est de +0,50 significatif au seuil de 1 %. Ce qui explique l'existence des ménages riches monétairement mais limités en termes de condition de vie et inversement. Ceci n'est pas surprenant dans le contexte malien où le milieu rural occupe plus de 70% du territoire national. En effet, dans certaines localités rurales, même si les moyens financiers des ménages ne font pas défaut, il peut y arriver que le niveau de développement ne permette pas aux ménages d'accéder facilement à certains confort comme les infrastructures de santé, éducation, électricité etc.

4. Résultats

4.1. Evolution du bien-être de 2001 à 2013

4.1.1. Dépenses de consommation des ménages

a. Dépenses par tête par quintile

Le tableau 5 donne des statistiques descriptives sur les dépenses de consommation par tête des ménages et par quintile de 2001 à 2013.

La dépense moyenne par tête des ménages varie selon les années. Elle était estimée à 179 309 FCFA en 2001 contre 208 720 FCFA en 2006, 312 428 FCFA en 2011 et 266 364 FCFA en 2013. En outre, de 2001 à 2011, les dépenses moyennes par tête ont augmenté pour tous les quintiles. Pour les quintiles 1 (les 20% les plus pauvres), l'augmentation est de 31% entre 2001 et 2006 et 51% entre 2006 et 2011. Pour les 20% les plus riches, la hausse est de 16% durant la période 2001-2006 et 51% pour la période 2006-2011. En revanche, tous les groupes de quintile ont vu leurs dépenses moyennes de consommation par tête baisser en 2013 comparativement à 2011. Par ailleurs, une très grande différence existe entre les dépenses moyennes par tête des ménages les plus pauvres et celles des ménages les plus riches.

Tableau 5: Dépenses annuelles par tête en FCFA par quintile de 2001 à 2013

Quintile des dépenses par tête		Minimum	Moyenne	Médiane	Maximum	Ecart-type
2001	<i>Quintile 1</i>	10 028	47 981	50 336	68 171	13 600
	<i>Quintile 2</i>	68 183	86 281	85 769	105 299	10 455
	<i>Quintile 3</i>	105 315	129 714	128 642	158 186	15 259
	<i>Quintile 4</i>	158 212	197 278	195 207	249 359	26 042
	<i>Quintile 5</i>	249 468	435 365	347 042	2 459 124	261 723
	Ensemble	10 028	179 309	128 642	2 459 124	181 030
2006	<i>Quintile 1</i>	12 709	62 738	65 253	86 462	16 291
	<i>Quintile 2</i>	86 483	105 485	105 283	124 916	11 194
	<i>Quintile 3</i>	124 949	148 992	147 788	176 731	15 170
	<i>Quintile 4</i>	177 022	222 242	217 600	287 609	30 803
	<i>Quintile 5</i>	287 853	503 982	412 658	4 186 692	280 592
	Ensemble	12 709	208 720	147 841	4 186 692	201 582
2011	<i>Quintile 1</i>	35 666	94 492	97 311	124 851	20 058
	<i>Quintile 2</i>	124 957	153 070	153 249	182 313	16 059
	<i>Quintile 3</i>	182 323	219 718	218 591	260 914	22 488
	<i>Quintile 4</i>	260 925	323 831	319 267	409 988	42 668
	<i>Quintile 5</i>	410 506	771 135	586 767	9 084 331	619 725
	Ensemble	35 666	312 428	218 591	9 084 331	368 433
2013	<i>Quintile 1</i>	20 835	88 566	90 678	113 324	16 889
	<i>Quintile 2</i>	113 353	133 675	132 869	155 999	12 334
	<i>Quintile 3</i>	156 001	186 986	187 025	221 526	18 911
	<i>Quintile 4</i>	221 542	269 886	267 554	335 973	31 850
	<i>Quintile 5</i>	336 522	652 493	486 250	11 785 494	614 553
	Ensemble	20 835	266 364	187 009	11 785 494	341 887

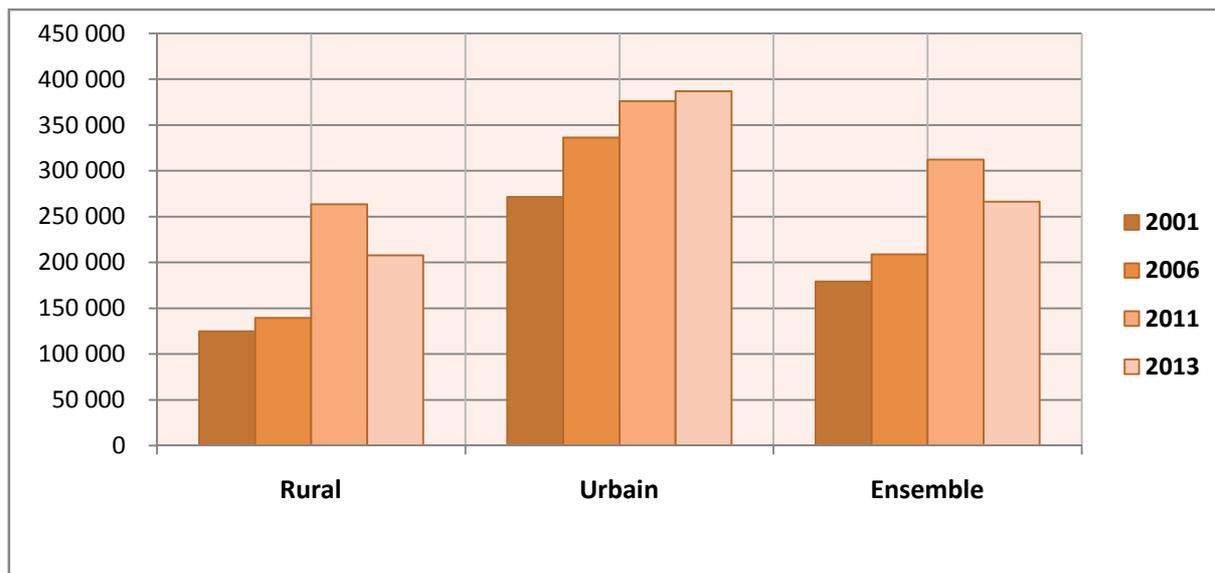
Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

b. Dépense moyenne par région et par milieu de résidence

Quel que soit le milieu de résidence (graphique 2), la dépense moyenne par tête des ménages est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural sur la période d'analyse.

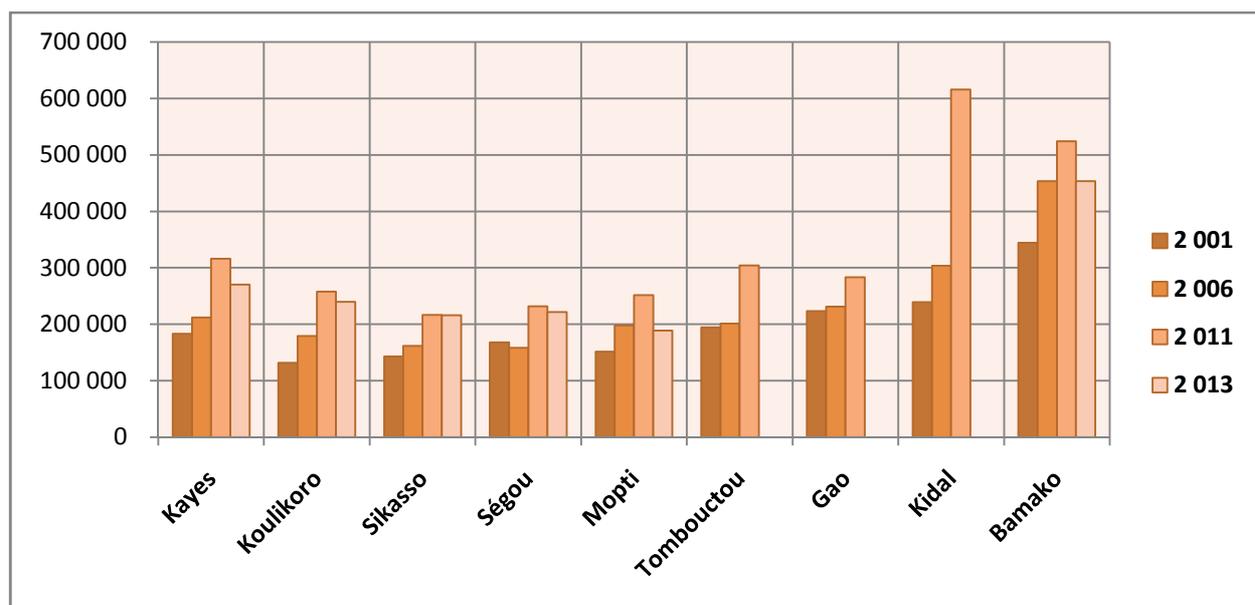
Une augmentation des dépenses par tête est aussi observée dans toutes les zones (régions, rural, urbain, national) au cours des périodes 2001/2006 et 2006/2011 (graphique 3). Par contre, entre 2011 et 2013, elles ont baissé dans toutes les régions et milieux de résidence excepté en milieu urbain où une légère hausse a été constatée.

Graphique 2 : Dépense moyenne par tête en FCFA de 2001 à 2013 selon le milieu de résidence



Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

Graphique 3: Dépense moyenne par tête en FCFA de 2001 à 2013 selon la région



Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

Tableau 6: Dépense moyenne par tête (en millier de FCFA) de 2001 à 2013 selon le milieu de résidence et la région

Région	2001			2006			2011			2013		
	Rural	Urbain	Ensemble									
Kayes	149,8	263,0	183,4	172,6	311,8	212,0	333,2	285,0	316,3	265,4	299,2	270,4
Koulikoro	103,7	226,3	132,0	143,0	309,8	179,3	233,1	315,0	257,6	228,1	374,8	240,0
Sikasso	95,4	261,6	142,9	105,0	296,3	162,0	226,2	200,5	216,8	186,7	325,9	216,0
Ségou	142,1	225,4	167,9	120,5	247,8	158,1	227,8	241,1	231,8	209,5	297,9	221,5
Mopti	112,8	232,0	151,8	130,1	334,1	198,1	235,1	286,3	251,8	142,4	284,0	188,8
Tombouctou	175,2	246,4	194,5	169,1	287,4	201,2	233,2	420,1	304,1	-	-	-
Gao	117,1	306,8	223,1	148,7	294,5	231,1	298,7	265,9	283,5	-	-	-
Kidal	-	239,4	239,4	245,9	384,4	303,6	496,0	731,5	615,9	-	-	-
Bamako	-	344,4	344,4	0,0	453,7	453,7	0,0	524,3	524,3	-	453,6	453,6
Total	124,9	271,6	179,3	139,3	336,2	208,7	263,6	376,1	312,4	207,9	386,9	266,4

Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

c. Croissance pro-pauvres

La croissance pro-pauvres est appréhendée selon l'observation de la variation des dépenses selon les centiles de l'indicateur de bien-être monétaire. Lorsque la courbe est décroissante, cela signifie que les plus pauvres ont constaté plus de variation au niveau de leur dépense par tête que les plus riches ; c'est-à-dire que la croissance a été bénéfique aux pauvres (pro-pauvres). Lorsqu'elle est croissante, cela signifie que les plus riches ont plus profité des variations de consommation que les plus pauvres; donc la croissance a été bénéfique aux riches (pro-riches)⁵.

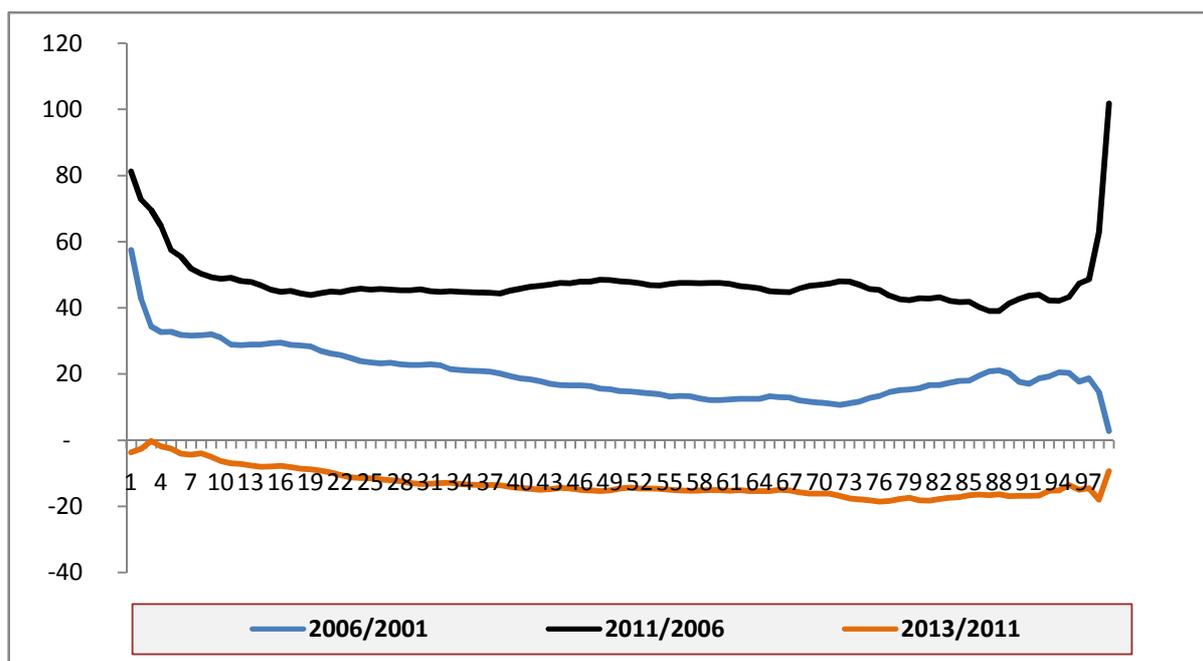
Entre 2001 et 2006, la courbe suit une tendance à la baisse, ce qui montre que les plus pauvres ont de manière générale constaté plus d'augmentation au niveau de leurs dépenses que les plus riches indiquant un phénomène de croissance pro-pauvres.

Pour ce qui est de la période 2006 et 2011, à l'exception des 5% les plus pauvres et des 5% les plus riches, les dépenses par tête semblent être stables pour les autres groupes.

En ce qui concerne la période 2011/2013, les dépenses moyennes ont connu une baisse pour tous les centiles, ce dont témoigne la courbe en dessous de l'axe des abscisses. Par ailleurs, en termes de comparaison inter centiles, de manière générale, la baisse s'accroît au fur et à mesure que le niveau de vie augmente.

⁵Pour une étude plus poussée de la croissance pro-pauvres, il serait intéressant d'utiliser d'autres indices entre autres le taux de croissance pro-pauvres (TCPP), l'indice de la croissance pro-pauvres (ICPP) et le taux de croissance équivalent à la pauvreté (TCEP). Etant donné que l'objectif majeur de cette étude n'est pas de faire une analyse approfondie de la croissance pro-pauvres, elle se limitera à l'analyser selon l'évolution des dépenses par centile.

Graphique 4 : Variation de dépense moyenne par tête selon les centiles de bien-être



Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

d. Récapitulatif

En guise de synthèse, les dépenses de consommation par tête ont augmenté de 2001 à 2011 aussi bien au niveau national que régional et par milieu de résidence. Cette augmentation est valable pour les pauvres et les non pauvres bien que les plus pauvres ont plus profités que les plus riches durant la période 2001-2006. Si une meilleure situation a été constatée au cours de la décennie 2001/2011, ce n'est pas le cas pour la période 2011/2013. Durant la période 2011/2013, la situation financière des ménages s'est dégradée. Les dépenses moyennes de consommation par tête ont baissé dans les cinq régions du Sud, y compris le district de Bamako. Le même phénomène s'est passé dans le milieu rural. En milieu urbain, une légère hausse des dépenses moyennes par tête a été notée. Cette dégradation de la situation financière des ménages au cours de la période 2011/2013 s'expliquerait par la crise socio-économique, sécuritaire et politique et alimentaire que le pays a connue en 2012. Cette crise multidimensionnelle a entraîné d'innombrables licenciements et la suspension de la coopération internationale qui sans doute ont eu des effets négatifs sur les ménages.

4.1.2. Conditions de vie des ménages

a. Indicateurs élémentaires de bien-être non monétaire

Les conditions de vie des ménages se sont améliorées entre 2001 et 2011 (tableau 8). Cette amélioration est plus importante entre 2006 et 2011 qu'entre 2001 et 2006. La proportion des ménages dont le sol est en banco est passée de 78% en 2001 à 50% en 2011. Les toits étaient en Banco pour plus de six ménages sur dix en 2001 (69%) contre moins de la moitié des ménages (45%) en 2011. La qualité des matériaux entrant dans la construction des murs a été aussi améliorée au fil des années. Le pourcentage des ménages utilisant l'EDM comme mode d'éclairage est passé de 9% en 2001 à 20% en 2006 pour atteindre 33% en 2011. Une nette amélioration a été également constatée au niveau des indicateurs d'accès à l'eau potable.

En outre, de 2001 à 2011, la proportion de ménages disposant de biens caractéristiques des ménages pauvres (charrette, vélo...) a baissé. Elle a augmenté pour les biens caractéristiques

de ménages riches. En revanche, entre 2011 et 2013, selon plusieurs indicateurs de bien-être non monétaire, les conditions de vie des ménages se sont dégradées.

Tableau 7 : Evolution des variables élémentaires de l'ICP de 2001 à 2013

Variables		ANNEE			
		2001	2006	2011	2013
principaux matériaux du sol	<i>Sol_Terre</i>	78,0	75,0	50,0	68,2
	<i>sol_Cimt</i>	21,0	23,0	44,0	27,5
	<i>sol_Carreau</i>	1,0	2,0	6,0	4,2
principaux matériaux du toit	<i>toit_Banco</i>	69,0	62,0	45,0	49,5
	<i>toit_Tole</i>	27,0	33,0	35,0	42,8
	<i>toit_Beton</i>	3,0	5,0	21,0	7,7
type de bâtiment	<i>const_prec</i>	4,0	5,0	1,0	0,2
	<i>const_isol</i>	24,0	16,0	1,0	6,8
	<i>const_pluslog</i>	69,0	76,0	80,0	77,8
	<i>const_mod</i>	3,0	3,0	17,0	15,2
principaux matériaux des murs	<i>mur_banco</i>	84,0	78,0	60,0	72,6
	<i>mur_semidur</i>	5,0	8,0	3,0	2,1
	<i>mur_dur</i>	11,0	14,0	37,0	25,3
Principale source d'énergie pour la cuisine	<i>cuis_bois</i>	95,0	100,0	99,0	99,7
	<i>cuis_elect</i>	5,0	0,0	1,0	0,3
Mode d'éclairage	<i>Eclair_petrogaz</i>	91,0	80,0	67,0	75,6
	<i>Eclair_edm</i>	9,0	20,0	33,0	24,4
Approvisionnement en eau	<i>Eau_surface</i>	2,0	3,0	3,0	2,1
	<i>Puits</i>	29,0	47,0	39,0	43,3
	<i>Forage</i>	44,0	33,0	35,0	39,9
	<i>Robinet</i>	25,0	16,0	23,0	14,7
Mode d'occupation	<i>loge_gratuit</i>	9,0	5,0	5,0	5,4
	<i>Locataire</i>	10,0	15,0	21,0	16,0
	<i>Propriétaire</i>	81,0	81,0	74,0	78,5
Type d'aisance	<i>aisa_nat</i>	23,0	12,0	11,0	10,9
	<i>aisa_tradi</i>	68,0	80,0	84,0	85,2
	<i>aisa_mod</i>	9,0	9,0	5,0	3,8
Alphabétisation du CM	<i>Non alphab</i>	74,0	73,0	72,0	56,9
	<i>Alphabetisé</i>	26,0	27,0	28,0	43,1
Charrette	<i>Pas charrette</i>	38,0	63,0	76,0	54,2
	<i>Charrette</i>	62,0	37,0	24,0	45,8
Voiture	<i>Pas voiture</i>	97,0	97,0	94,0	96,0
	<i>Voiture</i>	3,0	3,0	6,0	4,0
Climatiseur	<i>Pas climatiseur</i>	99,0	99,0	98,0	98,6
	<i>Climatiseur</i>	1,0	1,0	2,0	1,4
Antenne	<i>Pas parabole</i>	99,0	98,0	89,0	87,5

	<i>Parabole</i>	1,0	2,0	11,0	12,5
Radio	<i>Pas radio</i>	31,0	46,0	58,0	44,2
	<i>Radio</i>	69,0	54,0	42,0	55,8
Réfrigérateur	<i>Pas réfrigérateur</i>	95,0	94,0	94,0	95,9
	<i>réfrigérateur</i>	5,0	6,0	6,0	4,1
Télévision	<i>Pastélé</i>	86,0	79,0	72,0	67,7
	<i>télé</i>	14,0	21,0	28,0	32,3
Téléphone (Fixe)	<i>Pas téléphone</i>	98,0	97,0	95,0	98,0
	<i>téléphone</i>	2,0	3,0	5,0	2,0
Bicyclette	<i>Pas vélo</i>	56,0	55,0	74,0	50,0
	<i>vélo</i>	44,0	45,0	26,0	50,0
Ventilateur	<i>Pas ventilateur</i>	95,0	90,0	92,0	84,1
	<i>Ventilateur</i>	5,0	10,0	8,0	15,9
Total		100,0	100,0	100,0	100,0

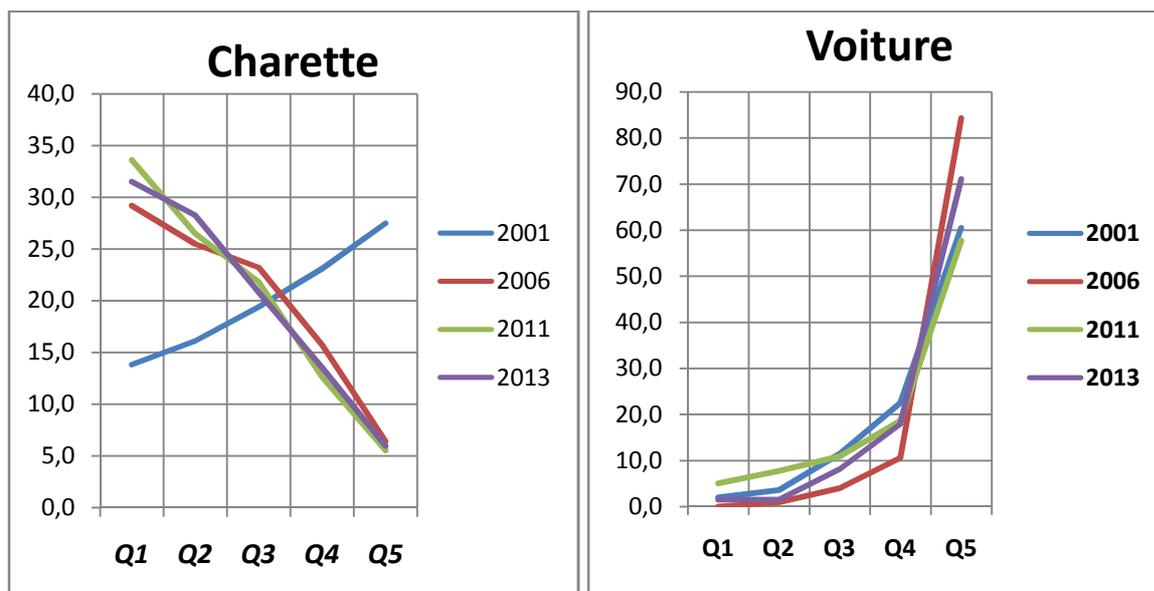
Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

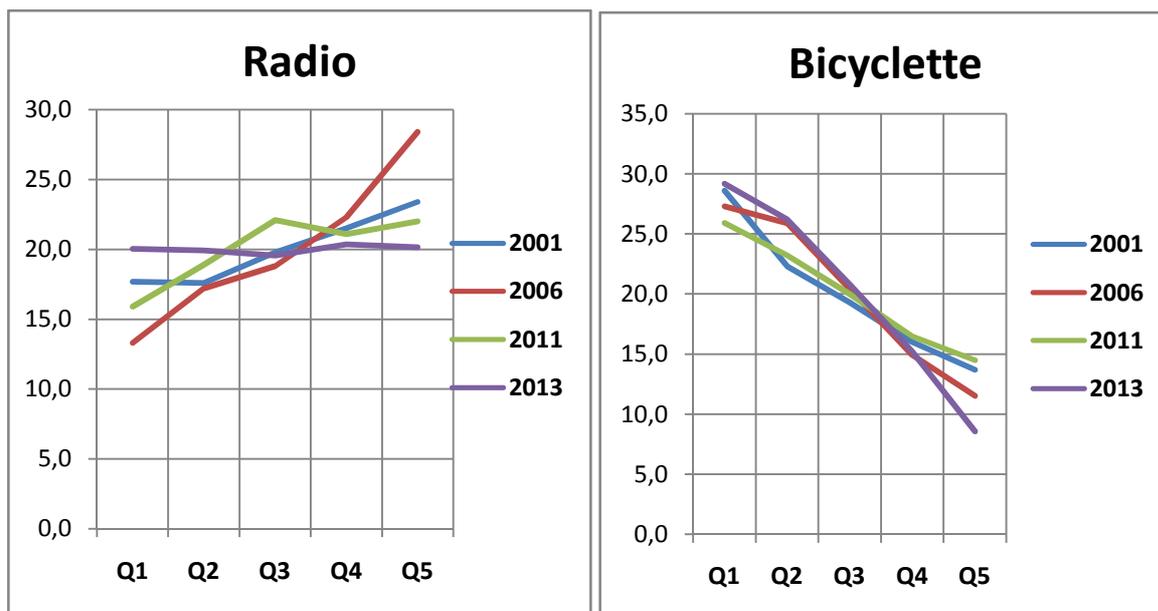
b. Condition de vie des ménages et quintiles des dépenses par tête

Le tableau 9 donne la proportion des ménages qui possèdent des biens d'équipements selon les quintiles de dépenses par tête de 2001 à 2013.

D'une manière générale, la proportion des ménages possédant les biens d'équipement augmente avec les quintiles des dépenses par tête de 2001 à 2013 à l'exception de deux biens notamment la bicyclette et la charrette. Le contraire y est observé pour la bicyclette durant toute la période et pour la charrette à partir de 2006 (graphique 5 et annexe 1).

Graphique 5 : Possession de biens de quelques biens d'équipements et quintile des dépenses par tête



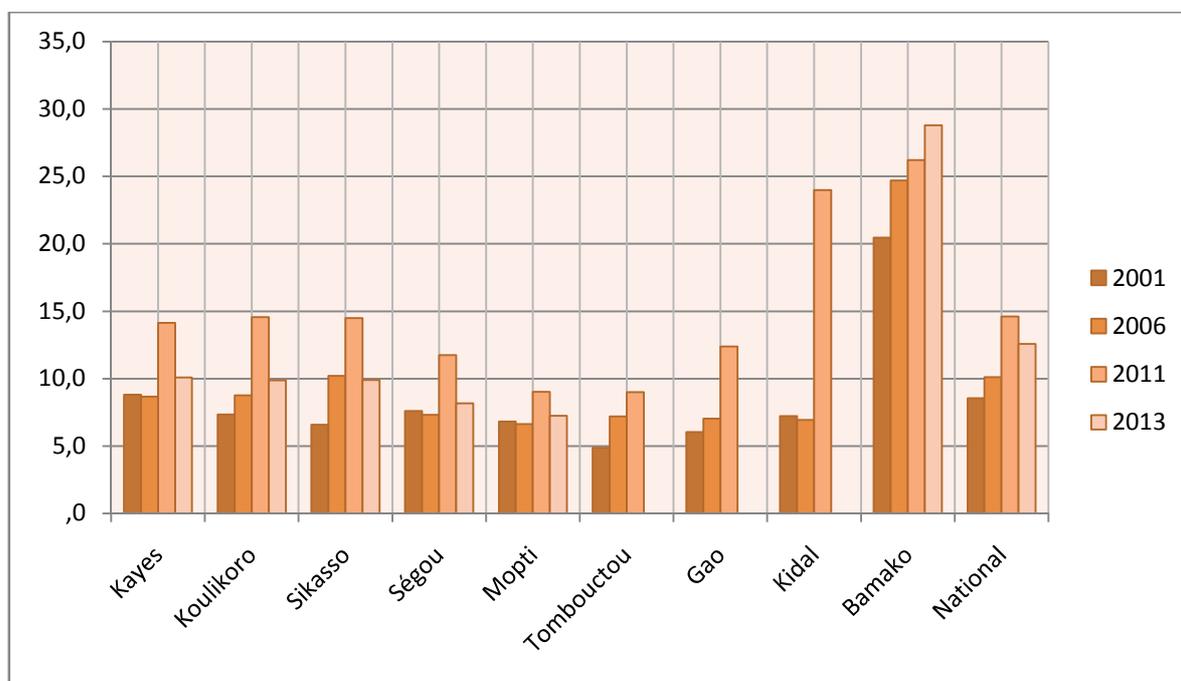


Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

c. Evolution de l'ICP

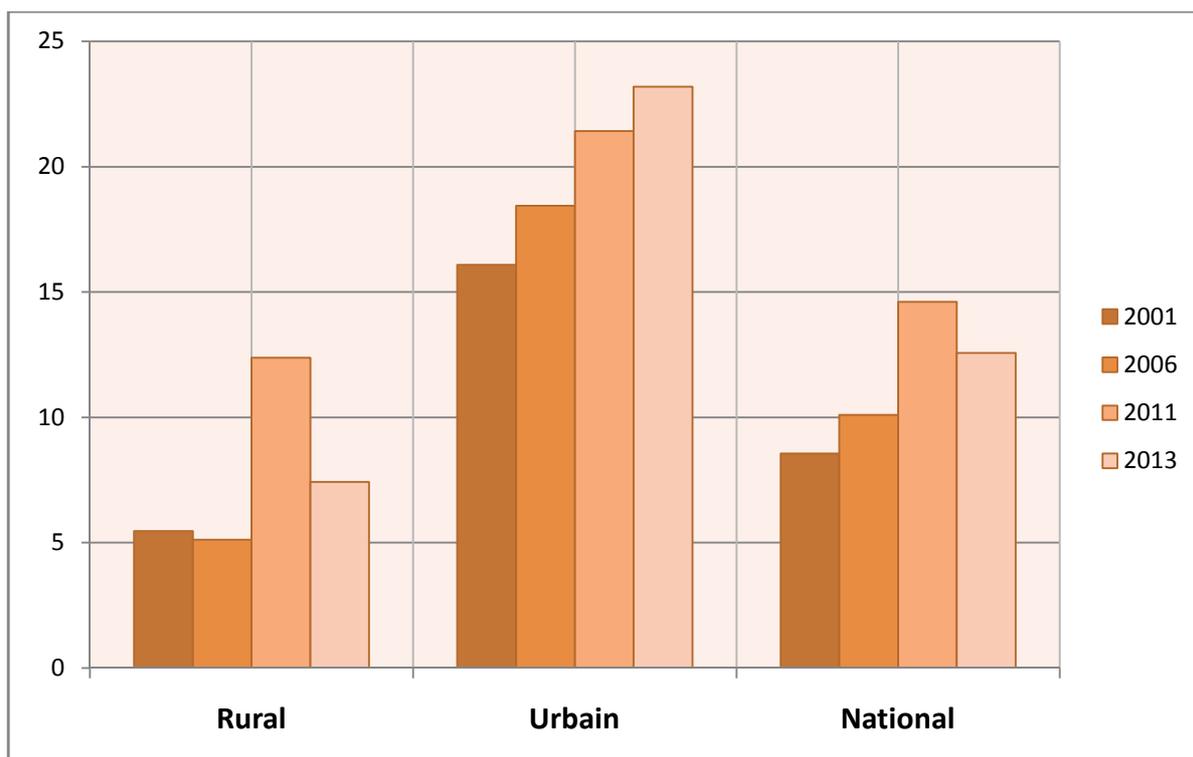
Les conditions de vie des ménages se sont améliorées de 2001 à 2011 au niveau national, dans toutes les régions et les milieux de résidence (graphiques 6 et 7). Par contre, elles se sont dégradées pour la période 2011-2013 à l'exception du milieu urbain et du district de Bamako.

Graphique 6 : Evolution de l'ICP selon les régions de 2001 à 2013



Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

Graphique 7 : Evolution de l'ICP selon le milieu de résidence de 2001 à 2013



Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

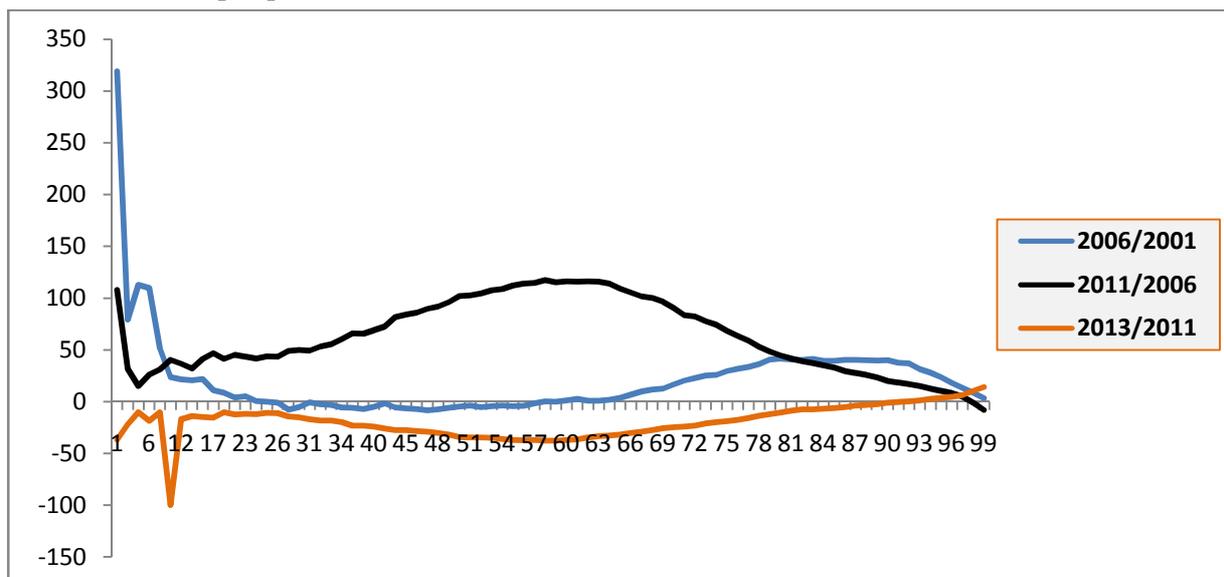
d. Croissance pro-pauvres

Entre 2001 et 2006, les conditions de vie des ménages se sont améliorées pour la plupart des centiles de l'indicateur de bien-être non monétaire. Les 10% des plus pauvres ont davantage profité de cette amélioration.

Pour la période 2006/2011, tous les groupes de centiles ont connu une hausse des conditions de vie. La croissance a été pro-pauvres jusqu'au centile 5. Ensuite, la courbe présente deux tendances : l'une à la hausse du centile 5 jusqu'au centile 64 et l'autre à la baisse à partir du centile 64. La tendance à la hausse signifie que les plus riches ont davantage bénéficié de l'amélioration des conditions de vie que les plus pauvres. En revanche, la tendance à la baisse signifie que les plus pauvres ont plus profité des fruits de la croissance.

Si au cours des périodes 2001/2006 et 2006/2011 les groupes de centiles ont de manière générale constaté une amélioration de leurs conditions de vie (même si des écarts existent entre eux), pour la période 2011/2013 ce n'est pas le cas. En effet au cours de cette dernière, tous les groupes de centiles ont constaté une dégradation de leurs conditions de vie à l'exception des 8% les plus riches (Graphique 8).

Graphique 8: Evolution de l'ICP selon le milieu de résidence de 2001 à 2013



4.2. Evolution des inégalités de 2001 à 2013

4.2.1. Inégalité monétaire des ménages

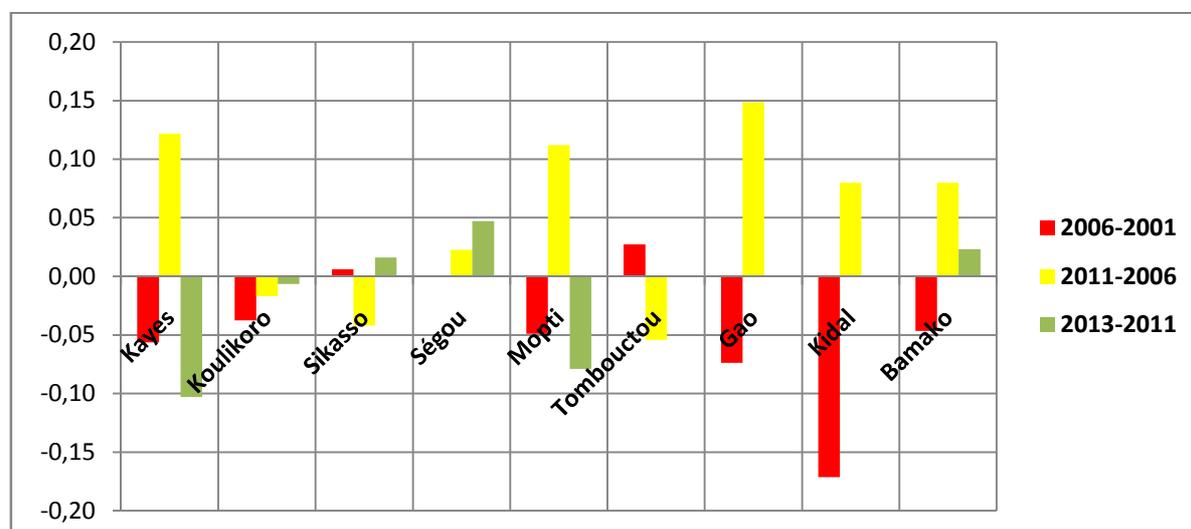
Au niveau national, les inégalités en matière de dépenses de consommation par tête ont baissé entre 2001 et 2006 et ont augmenté entre 2006 et 2011 (tableau 8). Dans le milieu urbain elles augmentent entre 2001 et 2011 tandis que dans le milieu rural, elles suivent la tendance nationale.

Au niveau régional, les inégalités monétaires ont baissé partout entre 2001-2006 à l'exception des régions de Sikasso, de Tombouctou et de Ségou. A l'inverse la période 2006-2011 a connu une hausse des inégalités dans la plupart des régions.

Par ailleurs, au cours de la période 2011/2013, les régions de Kayes, Koulikoro et Mopti ont connu une baisse des inégalités contre une hausse pour celles de Sikasso, Ségou et le district de Bamako.

En termes de comparaison régionale, en 2011, les inégalités monétaires étaient plus élevées dans les régions de Kayes, Mopti et Gao et plus faibles dans celles de Ségou, Tombouctou et Kidal (carte 1).

Graphique 9 : Variation de l'indice de Gini des dépenses par tête entre 2001/2006, 2006/2011 et 2013/2011



Carte 1: Indice de Gini des dépenses par tête selon les régions en 2011

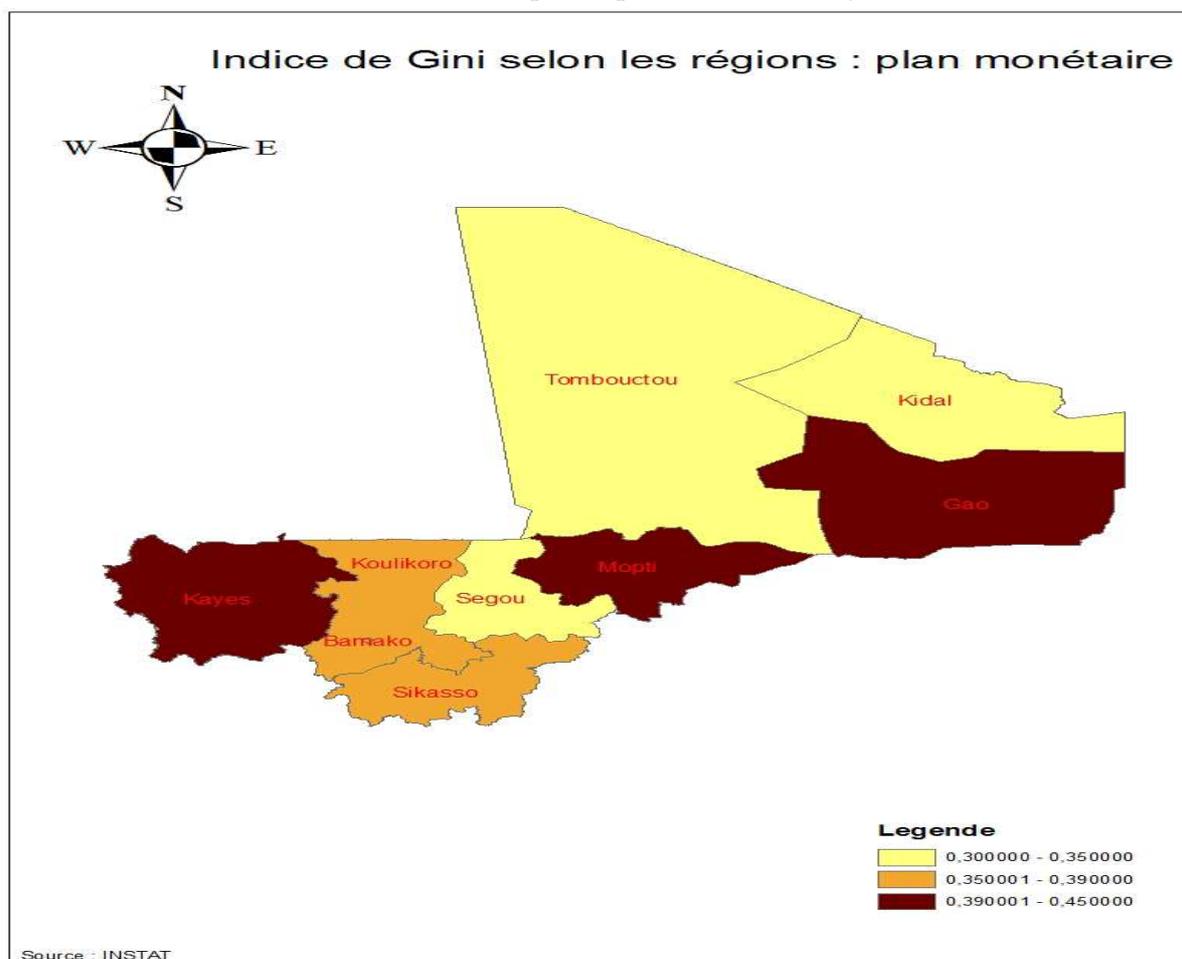


Tableau 8: Indice de Gini monétaire par région et par milieu de 2001 à 2011

DEPENSES	GINI				Différence		
	2001	2006	2011	2013	2006-2001	2011-2006	2013-2011
1.- Région							
Kayes	0,38	0,32	0,44	0,34	-0,06	0,12	-0,10
Koulikoro	0,43	0,40	0,38	0,37	-0,04	-0,02	-0,01
Sikasso	0,42	0,42	0,38	0,40	0,01	-0,04	0,02
Ségou	0,32	0,32	0,35	0,39	0,00	0,02	0,05
Mopti	0,39	0,34	0,45	0,37	-0,05	0,11	-0,08
Tombouctou	0,33	0,36	0,30		0,03	-0,05	
Gao	0,35	0,27	0,42		-0,07	0,15	
Kidal	0,42	0,25	0,33		-0,17	0,08	
Bamako	0,36	0,31	0,39	0,42	-0,05	0,08	0,02
2.-Milieu de résidence							
Rural	0,37	0,31	0,40	0,34	-0,06	0,09	-0,06
Urbain	0,35	0,36	0,42	0,36	0,01	0,06	-0,06
Ensemble	0,41	0,40	0,42	0,34	-0,01	0,02	-0,08

Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

4.2.2. Inégalité non monétaire des ménages

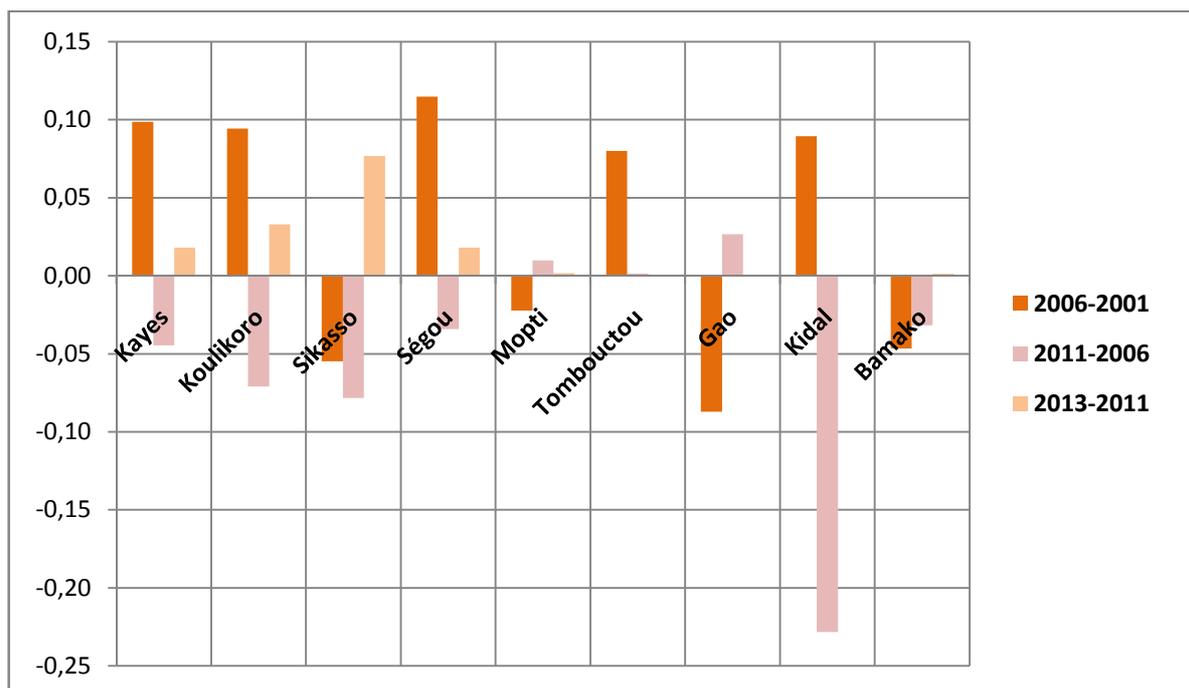
Contrairement aux inégalités monétaires, les inégalités en matière de conditions de vie des ménages ont augmenté au niveau national entre 2001 et 2006 et ont baissé entre 2006 et 2011 (Graphique 11).

Par ailleurs, le milieu urbain a connu une stagnation des inégalités de conditions de vie entre 2001 et 2006 et une baisse au cours de la période 2006/2011. Dans le milieu rural, on observe la tendance inverse qu'au niveau national (Graphique 11).

Au niveau régional, la majorité des régions suivent la tendance nationale de 2001 à 2011. Entre 2011 et 2013, toutes les régions à l'exception des régions du nord que l'enquête EMOP n'a pas pu renseigner, ont connu une hausse des inégalités en termes de conditions de vie. Cette hausse est plus accentuée dans la région de Sikasso (Tableau 9).

En outre, En termes de comparaison régionale, en 2011 les régions de Tombouctou, Gao, Ségou et Mopti sont celles à plus fortes inégalités en matière de conditions de vie des ménages. Par contre, le district Bamako et la région de Kidal sont ceux où les inégalités sont plus faibles. Les inégalités en conditions de vie sont moyennes dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso (Carte 2).

Graphique 10: Variation de l'indice de Gini de l'ICP entre 2001/2006 et 2006/2011



Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

Carte 2: Indice de Gini de l'ICP selon les régions en 2011

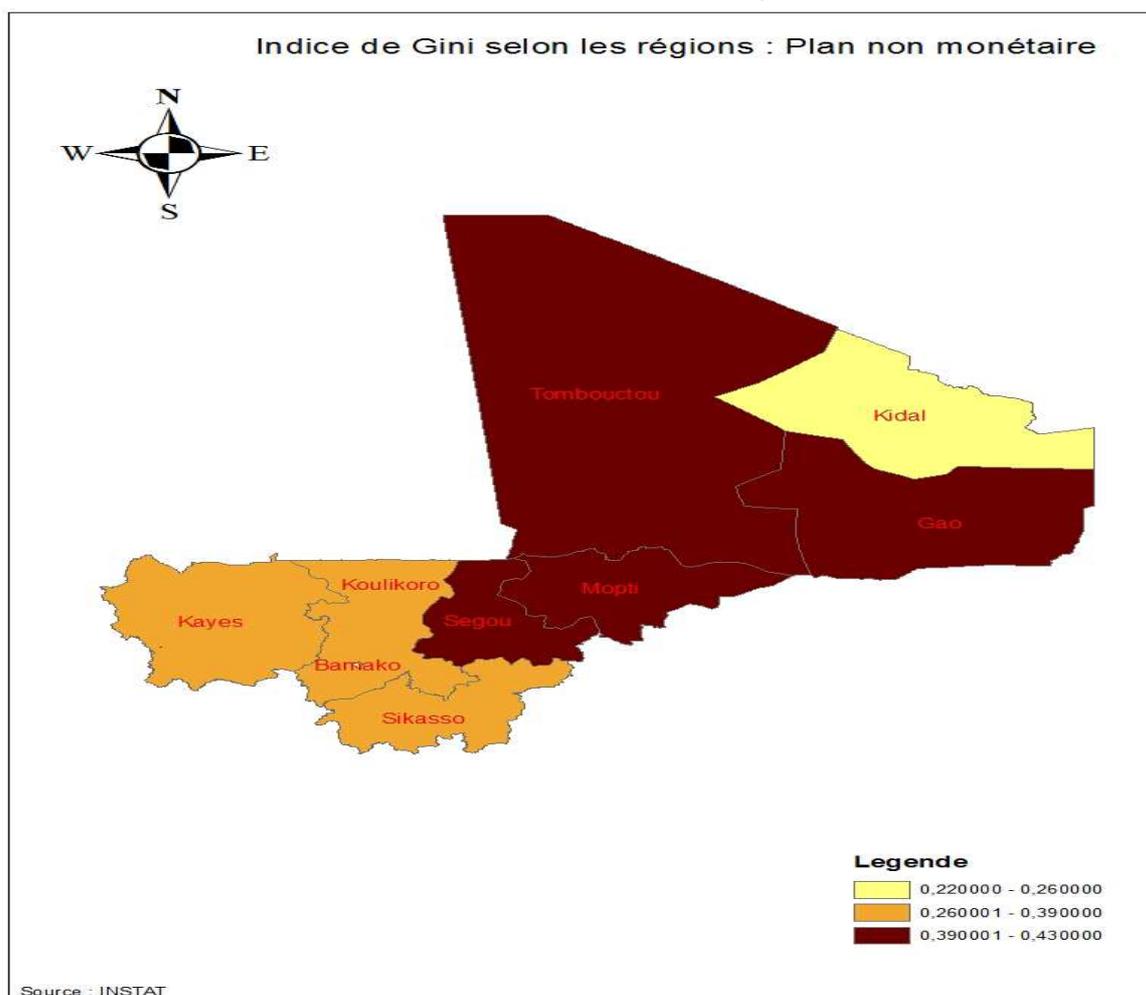


Tableau 9 : Indice de Gini non monétaire de 2001 à 2013 selon la région et le milieu de résidence

ICP	GINI				Différences		
	2001	2006	2011	2013	2006-2001	2011-2006	2013-2011
1.- Région							
Kayes	0,32	0,42	0,38	0,39	0,10	-0,04	0,02
Koulikoro	0,37	0,46	0,39	0,43	0,09	-0,07	0,03
Sikasso	0,48	0,42	0,34	0,42	-0,05	-0,08	0,08
Ségou	0,35	0,46	0,43	0,45	0,11	-0,03	0,02
Mopti	0,44	0,42	0,43	0,43	-0,02	0,01	0,00
Tombouctou	0,35	0,43	0,43		0,08	0,00	
Gao	0,48	0,39	0,42		-0,09	0,03	
Kidal	0,40	0,49	0,26		0,09	-0,23	
Bamako	0,29	0,25	0,22	0,22	-0,05	-0,03	0,00
2.-Milieu de résidence							
Rural	0,35	0,32	0,41	0,35	-0,03	0,09	-0,06
Urbain	0,34	0,34	0,31	0,27	0,00	-0,03	-0,04
Ensemble	0,45	0,48	0,40	0,43	0,03	-0,07	0,03

Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

4.3. Evolution de la pauvreté de 2001 à 2013

4.3.1. Pauvreté monétaire

Au niveau national, la pauvreté a reculé sur le plan monétaire de 2001 à 2011. Cette baisse est plus importante entre 2006 et 2011. En effet, l'incidence (P0, proportion des ménages pauvres dans la population totale) est passée de 58,8% en 2001 à 56,1% en 2006 pour atteindre 35% en 2011 ; soit une baisse de 2,7 points au cours de la période 2001-2006 et 21,1 points durant la période 2011-2006. La profondeur ou l'écart de pauvreté (P1) et la sévérité de la pauvreté (P2) ont aussi baissé entre 2001 et 2011.

Si au niveau national, la pauvreté a reculé durant la décennie 2001-2011, elle a cependant grimpé entre 2011 et 2013. L'incidence de la pauvreté est passée de 35% en 2011 à 47% en 2013.

Au niveau régional, une baisse de la pauvreté monétaire est également constatée au cours des périodes 2001/2006 et 2006/2011 à l'exception de la région de Sikasso, Ségou, et Tombouctou au cours de la première période et Bamako durant la période 2006/2011. En effet, durant la période 2001/2006, le taux de pauvreté est passé de 72% à 74% à Sikasso, de 54,3% à 70,6% à Ségou. Dans ces deux dernières régions, la profondeur et la sévérité de la pauvreté ont également augmenté. Pour le district de Bamako, entre 2006 et 2011, la hausse de l'incidence de la pauvreté est seulement de 1,3 point mais la sévérité et la profondeur de la pauvreté ont baissé.

En outre, Bamako se révèle être la région (district) où les indices de pauvreté sont plus faibles comparativement aux autres régions de 2001 à 2011. En 2001, l'incidence de la pauvreté était de 21% à Bamako. Le taux le plus élevé (75%) en 2001 était observé dans la région de Koulikoro. En 2006, l'incidence de la pauvreté dans le district de Bamako était de 7,4% et la plus grande valeur (74%) a été cette fois –ci marquée dans la région de Sikasso. Le taux de pauvreté le plus élevé en 2011 a été noté dans la région de Mopti (50,5%, Cf. Carte 3) et la plus faible dans celle de Kidal (4,1%). Le district de Bamako quant à lui a enregistré un taux de pauvreté de 8,8% en 2011.

Comme au niveau national, le même constat a été fait entre 2011 et 2013 au niveau des 5 régions du sud et le district de Bamako ; c'est-à-dire, une augmentation des indices de pauvreté dans toutes ces zones a été observée.

Par ailleurs, l'analyse par milieu de résidence (Rural et Urbain) montre que la pauvreté est plutôt un phénomène rural au Mali. Les indices de pauvreté monétaire sont plus élevés dans le milieu rural que dans le milieu urbain. La pauvreté s'est légèrement accentuée aussi bien dans le milieu rural que dans le milieu urbain entre 2006 et 2011. Cette hausse tourne autour de 1 point. En effet, l'incidence de la pauvreté est passée de 72,4% à 73,8% au niveau rural et de 25,7% à 26,5% au niveau urbain au cours de la période 2001/2006. Entre 2006 et 2011, le milieu rural a connu un très grand recul de la pauvreté (33,7 points) par rapport au milieu urbain (7 points). L'indice de pauvreté était de 40 % en milieu rural contre 20% en milieu urbain en 2011. Entre 2011 et 2013, la pauvreté s'est accentuée aussi bien dans le milieu urbain que dans le milieu rural. Cependant, celle du milieu rural prédomine (Tableau 10 et Graphique 11)

Carte 3 : Taux de pauvreté monétaire selon les régions en 2011

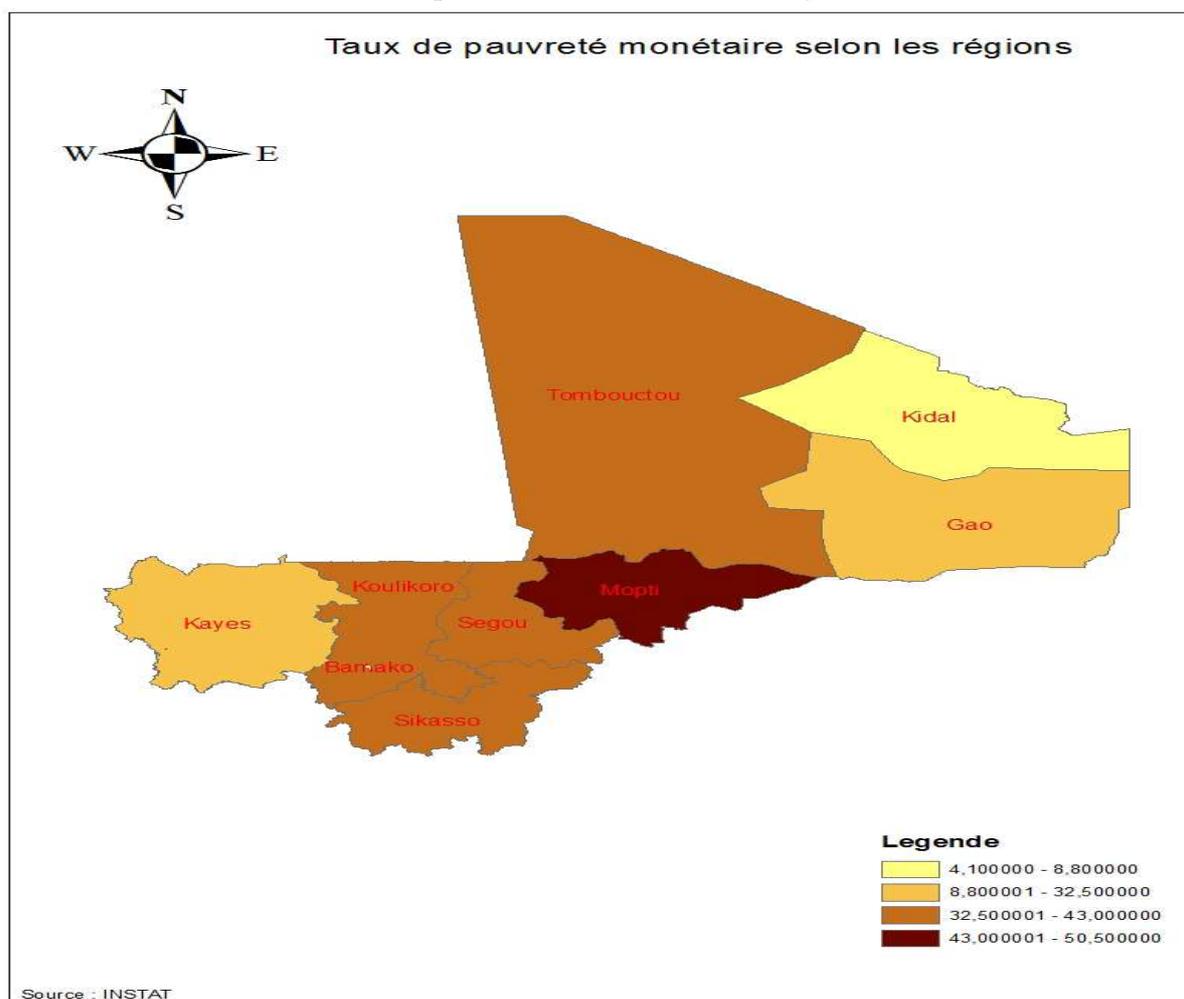
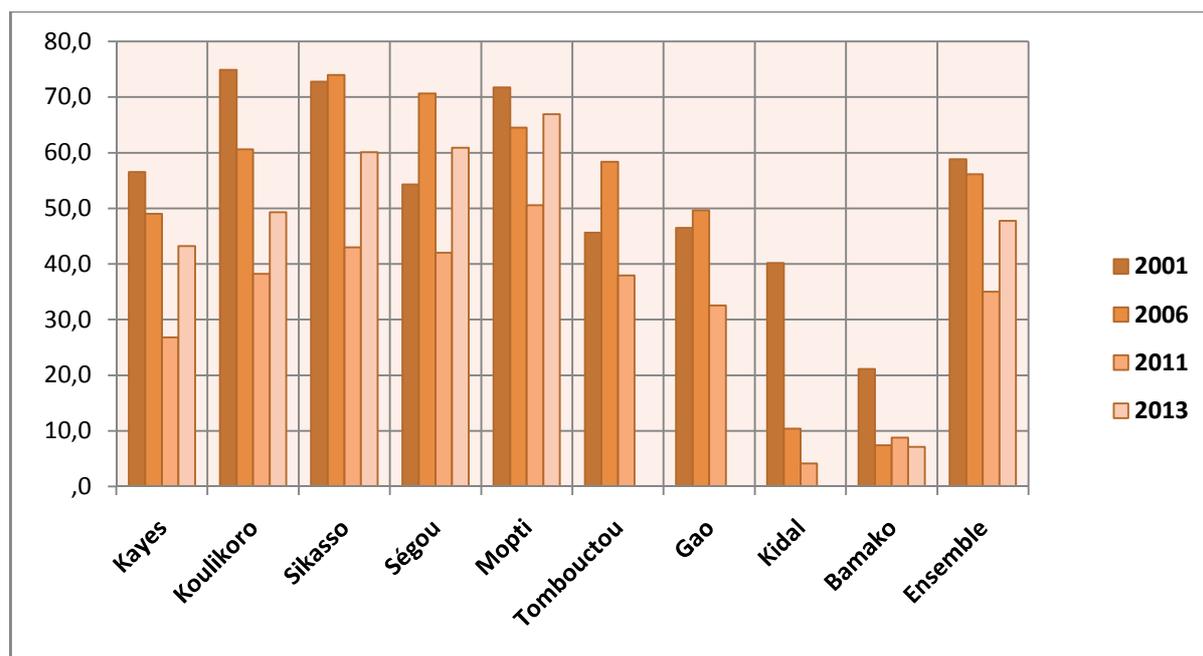


Tableau 10: Indices FGT monétaires par région et par milieu de 2001 à 2013

	2001			2006			2011			2013		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2
1.- Région												
Kayes	56,6	21,2	10,4	49,0	14,9	6,3	26,8	7,5	3,0	43,2	13,9	5,9
Koulikoro	74,9	37,7	22,6	60,6	25,0	13,2	38,2	10,6	4,1	49,3	14,9	6,0
Sikasso	72,8	34,4	19,5	74,0	32,7	17,8	43,0	15,1	6,9	60,1	21,1	9,5
Ségou	54,3	18,8	8,5	70,6	27,2	13,4	42,0	12,4	4,9	60,9	18,4	7,4
Mopti	71,7	31,5	17,1	64,5	24,2	11,5	50,5	20,6	10,5	66,9	23,6	10,3
Tombouctou	45,6	16,0	7,3	58,4	20,4	9,5	37,9	8,4	2,5			
Gao	46,5	16,8	7,5	49,6	12,4	4,3	32,5	8,4	3,1			
Kidal	40,2	12,3	6,6	10,4	1,4	0,3	4,1	0,9	0,3			
Bamako	21,1	4,8	1,6	7,4	2,1	0,9	8,8	1,8	0,6	7,1	1,4	0,4
2.-Milieu de résidence												
Rural	72,4	32,0	17,4	73,8	29,4	14,9	40,1	12,9	5,6	61,1	20,4	8,9
Urbain	25,7	6,8	2,8	26,5	7,8	3,2	19,6	5,2	2,1	20,2	5,3	2,0
Ensemble	58,8	24,7	13,1	56,1	21,3	10,6	35,0	11,0	4,7	47,7	15,5	6,6

Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

Graphique 11 : Incidence de la pauvreté monétaire selon les régions de 2001 à 2013



Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

4.3.2. Pauvreté non monétaire

La pauvreté non monétaire frappe plus les ménages que la pauvreté monétaire. Il existe des ménages qui ont les moyens financiers de pouvoir acheter un panier de biens minimum mais vivent dans des conditions de vie très mauvaises. Ce sont des ménages qui ont un accès limité à l'éducation, à l'information, à l'électricité, à la téléphonie, à l'eau potable, avec des logements en banco et généralement propriétaires.

Au niveau national, la pauvreté non monétaire a baissé au cours de la décennie 2001-2011. Ce recul a été plus marquant entre 2006 et 2011 qu'entre 2001 et 2006. En effet, l'incidence a reculé de 7,7 points entre 2001 et 2006 (passé de 90 % à 82%) et de 20 points entre 2006 et 2011 (passé de 78% à 58%). Tout comme l'incidence, la profondeur et la sévérité ont baissé au cours des deux périodes (tableau 11).

En revanche, la période 2011/2013 a enregistré une hausse de la pauvreté en condition de vie. Au niveau régional, le taux de pauvreté non monétaire a reculé dans toutes les régions au cours des périodes 2001/2006 et 2006/2011 excepté Gao et Kidal où le taux a augmenté respectivement de 4,1 et 0,5 points entre 2001 et 2006. S'agissant de la période 2011/2013, la pauvreté en conditions de vie des ménages s'est accrue dans toutes les régions enquêtées à l'exception de Bamako. Bien qu'une baisse soit constatée à Bamako, il faut noter que cette baisse est inférieure à celles des années antérieures.

En termes de milieu de résidence, la pauvreté non monétaire est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain. De 2001 à 2011, le taux de pauvreté a baissé aussi bien dans le milieu rural que dans le milieu urbain même si le recul est très important entre 2006-2011. En 2001, plus de 9 ménages ruraux sur 10 (98,6%) vivaient dans des conditions de vie difficiles contre environ 6 ménages urbains sur 10 (69,5%). Ces statistiques se révèlent à 98,3% dans le milieu rural et à 54,3% dans le milieu urbain en 2006. Pour l'année 2011, l'incidence de la pauvreté non monétaire était de 73,8 % en zone rurale contre 40,4% en zone urbaine. En ce qui

concerne la période 2011/2013, le milieu urbain a suivi la même tendance baissière. L'incidence de la pauvreté est passée de 40% en 2011 à 37% en 2013. Par contre, les conditions de vie des ménages se sont dégradées en milieu rural puisque l'incidence de la pauvreté est passée de 74% à 94% ; soit une hausse de 20 points de pourcentage.

Carte 4 : Taux de pauvreté non monétaire selon les régions en 2011

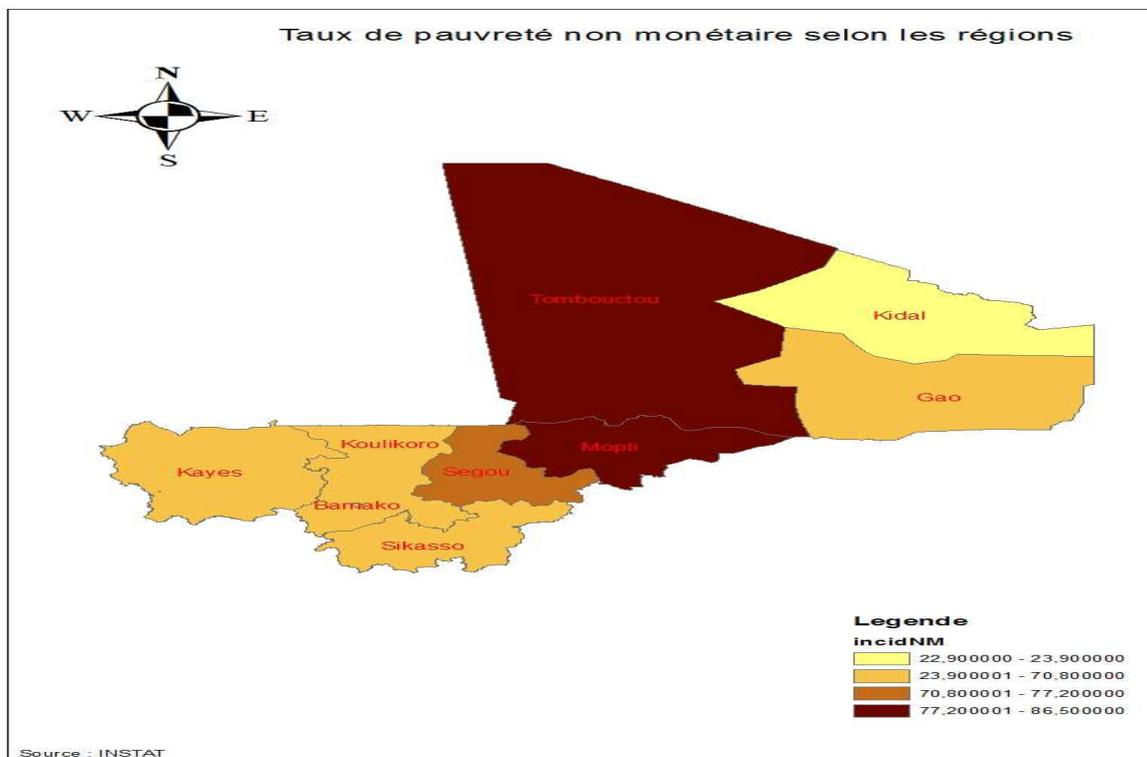
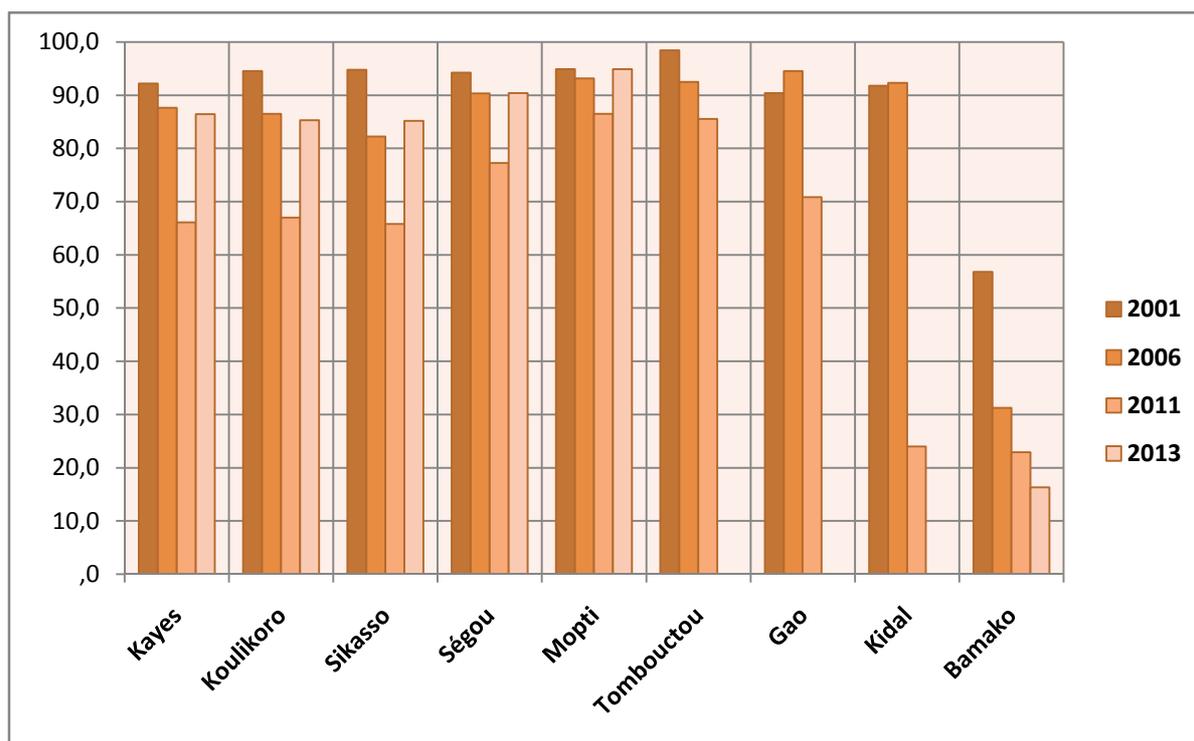


Tableau 11 : Indices FGT non monétaires par région et par milieu de 2001 à 2011

ICP	2001			2006			2011			2013		
	P0	P1	P2									
1.- Région												
Kayes	92,2	53,3	34,1	87,6	57,6	40,9	66,1	35,5	23,2	86,4	49,1	31,8
Koulikoro	94,5	61,3	43,2	86,5	58,6	43,5	67,0	35,4	23,3	85,3	53,2	37,0
Sikasso	94,7	66,1	51,0	82,2	52,0	35,7	65,8	32,5	20,0	85,2	51,7	35,2
Ségou	94,2	60,4	41,6	90,3	64,2	49,1	77,2	46,1	31,6	90,4	59,2	42,6
Mopti	94,9	65,7	49,4	93,1	65,7	49,4	86,5	54,3	39,1	94,9	62,4	45,1
Tombouctou	98,4	73,0	56,5	92,4	62,8	46,5	85,5	55,6	39,8			
Gao	90,4	67,2	53,1	94,5	62,8	45,1	70,8	41,9	28,9			
Kidal	91,8	62,2	45,3	92,3	65,0	49,9	23,9	11,4	7,5			
Bamako	56,8	16,9	7,0	31,2	8,0	3,0	22,9	5,5	1,9	16,3	3,0	,8
2.-Milieu de résidence												
Rural	98,6	69,9	52,5	98,3	72,0	54,8	73,8	42,3	28,8	94,2	61,0	43,0
Urbain	69,5	28,8	15,7	54,3	23,9	13,6	40,4	17,8	10,7	36,9	14,7	8,3
Ensemble	90,1	58,0	41,8	81,8	54,0	39,4	65,6	36,3	24,3	75,5	45,9	31,7

Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

Graphique 12: Incidence de la pauvreté non monétaire selon les régions de 2001 à 2013



Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

4.3.3. Récapitulatif pauvreté monétaire et non monétaire

L'analyse montre que les deux formes de pauvreté (monétaire et non monétaire) ont baissé au cours des périodes 2001/2006 et 2006/2011 au niveau national et selon le milieu de résidence. Mais le recul a été plus important durant la période 2006/2011.

Entre 2011 et 2013, une aggravation de la pauvreté a été constatée dans toutes les zones (régions, district, urbains et ruraux) sur le plan monétaire. Sur le plan non monétaire, la même conclusion est obtenue excepté le district de Bamako et le milieu urbain.

Les ménages ruraux sont plus exposés aux deux formes de pauvreté que les ménages urbains. Par ailleurs, la pauvreté non monétaire est plus accentuée sur le plan spatio-temporel que la pauvreté unidimensionnelle ou monétaire.

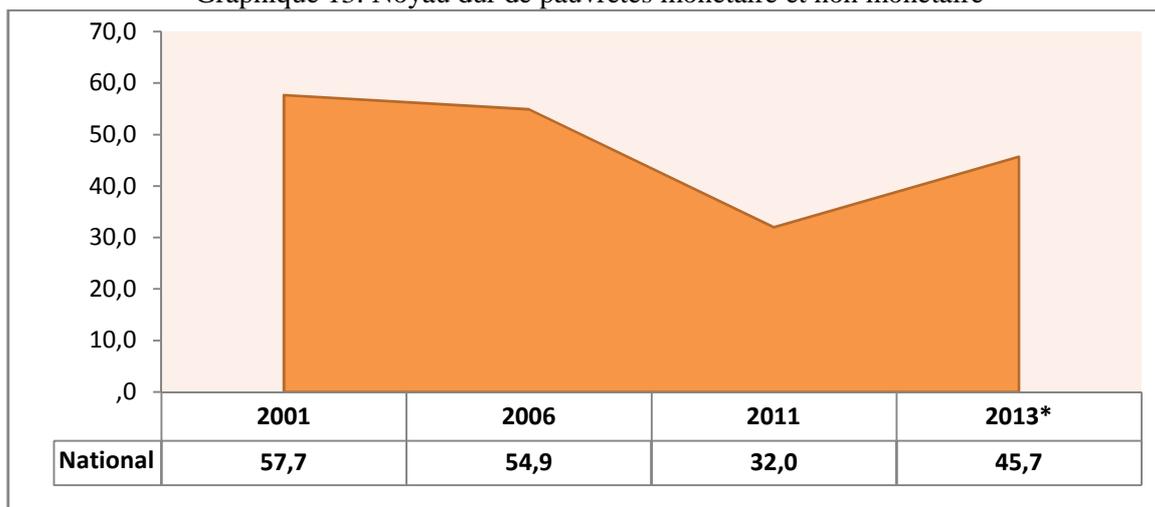
Cette baisse considérable des formes de pauvreté entre 2001 et 2011 témoigne de l'efficacité des politiques mises en œuvre dans la lutte contre la pauvreté ; surtout entre 2006 et 2011. Par ailleurs, l'aggravation de la situation entre 2011 et 2013 s'expliquerait par la crise politique, sécuritaire et alimentaire de 2012.

4.3.4. Noyau dur de la pauvreté monétaire et non monétaire

Le noyau dur de la pauvreté se définit comme l'ensemble des individus qui combinent les formes de pauvreté. L'accent est mis ici sur la pauvreté monétaire et non monétaire (graphique 13).

Au niveau national, le noyau dur de la pauvreté a connu une baisse de 2001 à 2011 passant ainsi de 57,7% à 32%. Il a par contre abandonné sa trajectoire au profit d'une hausse en 2013 (45,7%).

Graphique 13: Noyau dur de pauvretés monétaire et non monétaire



Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

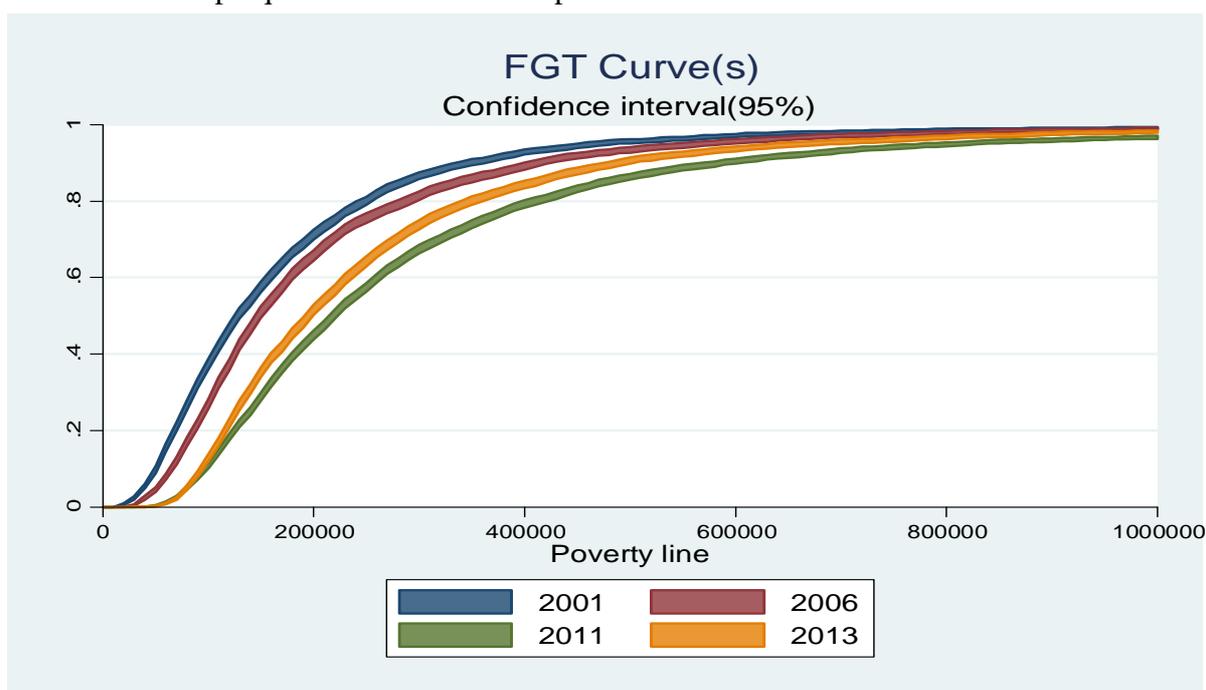
4.3.5. Analyse de la robustesse des indicateurs de pauvreté

La courbe de dominance permet de comparer la situation de la pauvreté selon des catégories en faisant varier le seuil de pauvreté en fonction des indices FGT. Plus la courbe est haute pour une catégorie, plus la pauvreté domine pour cette même catégorie.

Les résultats de la courbe de dominance par année des trois indices FGT aboutissent à la même conclusion. La pauvreté a décliné de 2001 à 2011, mais a augmenté en 2013. Même si la pauvreté s'est accentuée entre 2011 et 2013, la situation de 2013 se révèle meilleure que celle de 2001 et 2006. Ces résultats sont valables sur le plan monétaire et non monétaire durant la période d'analyse (annexe 5 et 6).

En outre, l'analyse selon le milieu de résidence (urbain, rural), montre que pour toutes les années, la pauvreté prédomine en milieu rural qu'en milieu urbain selon ses deux formes (annexe 7).

Graphique 14: Dominance en pauvreté monétaire FGT 0: Incidence



4.4. Profil de pauvreté de 2001 à 2013

Quelles que soient les formes de pauvreté et les caractéristiques du chef de ménage considérées, on retrouve une tendance générale qui se caractérise par (i) un recul de la pauvreté entre 2001 et 2011 au niveau national (ii) cette baisse est plus importante entre 2006 et 2011 (iii) elle s'est accentuée en 2013. A partir de ce constat, l'analyse des profils monétaire et non monétaire ci-après permettra de réaliser une analyse plus détaillée des caractéristiques de la pauvreté des ménages maliens.

4.4.1 Profil de pauvreté monétaire

L'analyse du profil de pauvreté monétaire est faite à partir du tableau 12.

a. Sexe et Pauvreté monétaire

Au niveau national, les ménages dirigés par les hommes étaient plus frappés par la pauvreté monétaire que ceux dirigés par les femmes de 2001 à 2013. L'incidence de la pauvreté monétaire est passée de 60,5% pour les ménages dont le chef est homme en 2001 à 57,7% en 2006 pour atteindre 36,1% en 2011. Pour ce qui concerne les ménages dirigés par les femmes, le taux de pauvreté monétaire est passé de 42,9% en 2001 à 38,3% en 2006 pour atteindre 24,1% en 2011. Le même constat est fait pour les autres indices FGT ; à savoir la profondeur et la sévérité. Ce résultat atteste que le concept de « féminisation⁶ de la pauvreté » n'est pas vérifié au Mali sur la période considérée. Des éléments explicatifs peuvent provenir du statut des femmes chefs de ménage. En effet, au Mali, les femmes chefs de ménage sont en général veuves, sans niveau d'instruction, la moitié d'entre elles a plus de 50 ans et dirige des ménages de moins de 7 personnes. Elles bénéficient donc soit de pensions soit de leurs prises en charge par leurs enfants. Cependant les ménages dirigés par des femmes restent minoritaires au Mali et représentent 9,1% des ménages totaux en 2011.

b. Age et pauvreté monétaire

La pauvreté augmente avec l'âge du Chef de ménage (CM). Les ménages dont le chef est jeune (au plus 24 ans) réussissent le plus à sortir de la pauvreté : l'incidence à leur niveau passe de 55,0 % en 2001 à 15,7 % en 2011. Cependant ceux ci représentent moins de 2% de ménages au Mali. Pour les ménages dirigés par les CM plus âgés (50 ans et plus) qui représentent plus de la moitié des ménages maliens, la situation ne s'améliore pas comparativement aux plus jeunes.

c. Taille des ménages et pauvreté

Il découle d'une vision globale que la pauvreté touche davantage les ménages de grande taille que ceux de taille moyenne ou petite. Les ménages composés d'un à trois membres sont presque tous sortis de la pauvreté en 2011 : l'incidence à leur niveau est passée de 34,7 % en 2001 à 4% en 2011. Cependant ces ménages restent peu représentatifs au Mali : 10,5% des ménages totaux. En outre, lorsque le ménage est composé de plus de 3 personnes, l'incidence de la pauvreté devient problématique. En effet, la catégorie de ménages la plus nombreuse et la plus atteinte par la pauvreté est celle ayant plus de onze membres : l'incidence de la pauvreté à leur niveau est passée de 79,4 % en 2001 à 49,7 % en 2011.

⁶ La « féminisation de la pauvreté » est un concept qui remonte aux années 1970 et qui a été vulgarisé au début des années 1990, notamment grâce aux recherches menées par des organismes des Nations Unies. La définition que nous proposons ici est conforme à de nombreuses études menées récemment dans ce domaine : la féminisation de la pauvreté est une évolution du niveau de pauvreté qui s'effectue au détriment des femmes ou des ménages ayant une femme à leur tête (Marcelo Medeiros et Joana Costa, Centre international pour l'action en faveur des pauvres)

d. Niveau d'étude et pauvreté

La pauvreté est inversement corrélée au niveau d'étude du CM. Selon les pourcentages présentés dans le tableau 12, plus le niveau d'étude du CM est élevé, moins son ménage sur l'ensemble de la période considérée. En outre, la différence de taux de pauvreté est très importante entre les ménages dont le CM a un niveau supérieur par rapport à ceux dont le CM n'a aucun niveau d'éducation durant toute la période. A titre d'illustration, en 2001, le taux de pauvreté monétaire était de 66,5% pour les ménages dirigés par les CM sans niveau d'étude contre 4,4% pour les ménages dont le niveau d'étude du CM est le supérieur. Toutefois ces derniers ne représentent que 5,3% des ménages en 2011 et ne contribuent qu'à seulement 0,7% du taux de pauvreté national (annexe 9).

e. Statut matrimonial et pauvreté

Au Mali, la pauvreté monétaire touche davantage les ménages déclarés « mariés » que ceux ayant les autres statuts matrimoniaux. Il faut cependant souligner qu'au Mali **89,3% des ménages** sont mariés en 2011 ce qui rend le statut matrimonial peu discriminant en termes d'analyse de la pauvreté. Ainsi, le taux de pauvreté des ménages mariés suit la tendance nationale passant de 61,2% en 2001 à 36,5% en 2011.

Tableau 12 : Caractéristiques des ménages et des CM et les indices de pauvreté

	2001			2006			2011			2013		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2
<i>1.- Sexe</i>												
Masculin	60,5	25,5	13,6	57,7	22,1	11,0	36,1	11,4	4,9	49,8	16,3	7,0
Féminin	42,9	16,6	8,8	38,3	12,7	5,7	24,1	7,0	2,7	22,1	5,3	1,8
<i>2.- Groupe d'âge</i>												
15 à 24 ans	55,0	17,9	7,2	49,9	15,2	5,6	15,7	4,4	1,7	27,1	8,9	4,0
25 à 39 ans	48,1	18,7	9,5	45,2	15,9	7,4	23,9	6,9	2,7	33,7	9,7	3,7
40 à 49 ans	57,2	22,3	11,4	55,8	20,6	10,1	35,8	11,1	4,8	48,3	15,5	6,5
50 à 59 ans	58,4	26,9	15,0	62,9	24,8	12,5	37,9	11,5	4,8	52,8	17,3	7,4
60 ans et plus	71,0	31,2	17,0	63,3	25,7	13,4	42,6	14,3	6,4	56,8	19,6	8,7
<i>3.- Taille des ménages</i>												
1 à 3 individus	34,7	11,1	4,7	24,2	6,8	2,6	4,0	0,9	,3	6,3	1,1	,3
4 à 7 individus	48,9	19,0	9,5	48,9	16,1	7,1	23,8	6,1	2,3	33,6	8,1	2,8
8 à 10 individus	61,0	23,0	11,5	63,8	24,3	12,1	37,3	10,7	4,2	53,4	16,1	6,2
11 individus et plus	79,4	38,8	22,5	76,9	34,9	19,1	49,7	17,3	7,9	69,2	25,9	12,0
<i>4.- Niveau d'étude</i>												
Aucun	66,5	28,3	15,2	63,9	24,7	12,4	41,7	13,4	5,8	55,6	18,4	7,9
Primaire	36,3	13,0	6,4	41,6	14,4	6,6	17,1	3,8	1,3	38,1	11,3	4,5
Secondaire	9,2	2,6	1,1	11,8	2,8	,9	4,8	1,0	,3	6,9	1,5	,4
Supérieur	4,4	1,4	,6	7,9	3,2	1,4	4,4	,6	,1	4,7	,7	,1
<i>5.- Statut Matrimonial</i>												
Marié	61,2	25,8	13,8	58,0	22,2	11,0	36,5	11,5	5,0	50,2	16,5	7,1
Célibataire	42,4	14,6	7,1	26,7	8,8	3,6	9,3	2,3	,7	18,2	5,0	1,8
Divorcé	36,1	13,3	6,2	43,1	11,9	5,3	15,4	4,9	2,0	27,1	8,1	3,6
Veuf/ve	45,8	19,2	10,6	43,9	16,1	7,6	29,0	9,0	3,6	31,6	7,8	2,7

Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

4.4.2. Profil de pauvreté non monétaire

Si la section précédente a présenté le profil de pauvreté monétaire de 2001 à 2013, cette section se propose de présenter celui de la pauvreté non monétaire (Tableau 13).

a. Sexe et pauvreté non monétaire

En 2001, à la différence des résultats sur la pauvreté monétaire, le taux de pauvreté non monétaire des ménages est presque le même pour les ménages dirigés par des hommes (90,1%) que ceux dirigés par des femmes (90,4%). A partir de 2006, les caractéristiques sont identiques à celles de la pauvreté monétaire à savoir que le taux de pauvreté est plus important chez les ménages dirigés par des hommes.

b. Age et pauvreté non monétaire

Contrairement à la pauvreté monétaire, le taux de pauvreté non monétaire ne croit pas en fonction de la classe d'âge durant la période d'étude. En 2001, les groupes de ménages les plus pauvres étaient les « jeunes » (au plus 24 ans) avec un taux de 97,3%. A partir de 2006, la catégorie de ménage qui connaît le taux de pauvreté le plus élevé se retrouve chez les 60 ans et plus (87,7% en 2006).

c. Taille des ménages et pauvreté non monétaire

Les statistiques ne permettent d'établir une corrélation significative entre la taille des ménages et la pauvreté non monétaire, à l'exception de 2011 où plus la taille du ménage est élevée plus le ménage est pauvre non monétairement. Ce dernier résultat rappelle celui sur la pauvreté monétaire.

d. Niveau d'étude et pauvreté non monétaire

Tout comme la pauvreté monétaire, la pauvreté non monétaire est corrélée négativement avec le niveau d'instruction du chef de ménage. Par ailleurs, la disparité entre les ménages dont le CM est sans niveau d'instruction et ceux dont le CM a un niveau supérieur est très grande sur toute la période considérée.

e. Statut matrimonial et pauvreté non monétaire

Si la pauvreté monétaire touche davantage les ménages dirigés par un CM marié, lorsqu'on traite de la pauvreté non monétaire des tendances significatives ne peuvent pas être établies tout au long de la période. Par exemple, en 2001, les ménages dirigés par un veuf étaient les plus pauvres (92,7%) tandis qu'en 2006, la pauvreté non monétaire frappait davantage les ménages dont le chef est divorcé (100%).

Tableau 13 : Caractéristiques des ménages et des CM et les indices de pauvreté

ICP	2001			2006			2011			2013		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2
1.-Sexe												
Masculin	90,1	57,9	41,7	82,8	55,1	40,3	66,3	37,1	25,1	76,3	46,8	32,6
Féminin	90,4	58,7	42,4	71,7	42,2	29,3	57,9	27,7	16,9	65,9	33,8	20,9
2.- Groupe d'âge												
15 à 24 ans	97,3	75,9	63,5	84,0	56,0	39,4	57,9	28,1	18,5	84,4	46,6	29,2
25 à 39 ans	86,8	54,0	39,4	78,2	49,7	35,6	58,6	29,7	19,4	67,0	38,5	25,9
40 à 49 ans	87,0	53,6	37,4	79,5	51,5	37,2	60,6	33,5	22,6	72,5	42,9	29,2
50 à 59 ans	91,3	60,3	44,0	83,4	56,9	42,0	69,0	38,6	25,8	78,2	48,2	33,3
60 ans et plus	94,1	61,7	43,7	87,7	59,6	44,1	73,5	42,9	29,2	82,9	52,9	37,7
3.- Taille des ménages												
1 à 3 individus	93,3	65,4	52,4	75,5	46,3	32,6	53,4	26,6	17,1	69,0	35,7	23,2
4 à 7 individus	90,6	58,5	42,8	81,7	53,2	38,5	62,7	32,5	21,2	74,2	44,9	31,0
8 à 10 individus	88,5	55,3	38,4	80,7	53,4	39,1	66,7	37,4	25,5	76,3	47,7	33,4
11 individus et plus	89,5	56,7	39,2	86,4	60,0	44,6	69,9	40,9	27,8	78,2	48,7	33,9
4.- Niveau d'étude												
Aucun	96,8	65,6	48,3	90,4	62,3	46,5	75,8	43,6	29,7	85,1	54,1	38,3
Primaire	76,5	34,9	20,2	67,2	35,4	21,9	42,6	15,3	7,6	64,8	32,8	19,9
Secondaire	43,6	11,7	4,4	35,4	13,7	6,7	19,2	5,7	2,3	31,3	10,8	5,0
Supérieur	16,2	4,1	1,7	18,5	7,4	3,6	10,4	2,9	1,2	7,7	1,4	,3
5.- Statut Matrimonial												
Marié	89,9	57,7	41,5	82,4	55,1	40,3	66,4	37,1	25,1	76,5	47,1	32,7
Célibataire	92,7	52,4	35,1	70,3	41,3	27,6	39,7	18,3	11,3	59,0	25,5	14,8
Divorcé	79,2	47,0	33,3	100,0	55,2	39,3	64,2	33,1	21,8	63,7	38,5	26,5
Veuf/ve	92,7	64,0	48,3	77,6	45,1	31,4	65,1	32,5	20,2	72,2	40,8	27,2
National	90,1	58,0	41,8	81,8	54,0	39,4	65,6	36,3	24,3	75,5	45,9	31,7

Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

4.5. Analyse des résultats

L'analyse montre que les deux formes de pauvreté (monétaire et non monétaire) ont reculé au cours des périodes 2001/2006 et 2006/2011 au niveau national et selon le milieu de résidence. Mais le recul a été plus important durant la période 2006/2011. Entre 2011 et 2013, une aggravation de la pauvreté a été constatée dans toutes les zones (régions, district, urbains et ruraux) sur le plan monétaire. Sur le plan non monétaire, la même conclusion est obtenue excepté le district de Bamako et le milieu urbain.

Les ménages ruraux sont plus exposés aux deux formes de pauvreté que les ménages urbains. Par ailleurs, la pauvreté non monétaire est plus accentuée sur le plan spatio-temporel que la pauvreté unidimensionnelle ou monétaire.

La période 2006/2011 qui a connu une forte réduction de la pauvreté au niveau national a été accompagnée par une hausse des inégalités monétaires et une baisse des inégalités en conditions de vie. Par ailleurs, de 2001 à 2011, le milieu urbain a connu une baisse des inégalités en matière des conditions de vie. Cette réduction des disparités entre les ménages en termes de conditions de vie peut être expliquée par le fait que chaque année, la proportion qui a accès à l'éducation, à la santé, aux logements etc. augmente. De plus les projets de logements sociaux initiés par le gouvernement depuis des décennies ont contribué à réduire ces disparités.

L'analyse de robustesse a révélé que quel que soit le seuil adopté, la pauvreté sur le plan monétaire et non monétaire a baissé de 2001 à 2011 tandis qu'elle a augmenté entre 2011 et 2013. Cependant, même si la pauvreté s'est accentuée entre 2011 et 2013, la situation de 2013 se révèle meilleure que celle de 2001 et 2006. En outre, les analyses selon le milieu de résidence montrent que la pauvreté prédomine en milieu rural.

L'amélioration de la situation de la pauvreté monétaire et non monétaire dans le pays entre 2001 et 2011 peut témoigner de l'efficacité des politiques menées dans la lutte contre la pauvreté au Mali, de l'amélioration des conditions macroéconomiques au Mali et dans les pays de l'UEMOA et du faible impact de la crise internationale de la décennie 2000 sur l'économie malienne.

Cependant, la situation de la pauvreté sur le plan monétaire et non monétaire s'est fortement détériorée entre 2011 et 2013 à cause d'une part de la crise sociopolitique et sécuritaire et d'autre part de la mauvaise campagne agricole. En effet, le Mali a connu en 2012 un coup d'état militaire qui a entraîné le pays dans une crise politico- institutionnelle et sécuritaire. Cette crise a occasionné une suspension de la coopération internationale et le ralentissement de l'activité des entreprises qui par la suite a entraîné d'innombrables licenciements. A cette situation s'ajoute la crise alimentaire de 2012 due à la mauvaise campagne agricole de l'année précédente. Avec la mauvaise pluviométrie, la valeur ajoutée de l'agriculture en 2011 a chuté de 4,5% comparativement en 2010. Ce contexte a occasionné une stagnation sur le plan économique avec un taux de croissance réel de 0,0% contre 5,6% prévu initialement. De plus, les conditions de vie des ménages se sont dégradées suite à une hausse de l'inflation 5,6%⁷ en 2012 et une augmentation du chômage.

⁷ Ce taux est supérieur à la norme communautaire de l'UEMOA qui est de 3%

5.-Conclusions

L'objectif principal de ce document était d'étudier les tendances et les profils de la pauvreté monétaire et non monétaire au Mali de 2001 à 2013 à partir des enquêtes ménages EMEP (2001), ELIM (2006) et EMOP (2011 et 2013). Pour ce faire, la pauvreté monétaire a été appréhendée à partir des dépenses de consommation par tête des ménages et la pauvreté non monétaire à partir de l'ICP.

Concernant les tendances, la pauvreté a reculé au niveau national sur le plan monétaire et non monétaire de 2001 à 2011. Ce recul a été plus important entre 2006 et 2011 malgré la hausse des inégalités monétaires et la baisse des inégalités en conditions de vie. Le milieu rural reste plus exposé aux deux formes de pauvreté que le milieu urbain. En effet, le taux de pauvreté monétaire est passé de 58,8% en 2001 à 56,1% en 2006 pour atteindre 35% en 2011. En ce qui concerne la pauvreté non monétaire, le taux était de 90,1% en 2001 contre 81,8% en 2006 pour atteindre 65,6% en 2011. Par ailleurs, une aggravation de la pauvreté monétaire et non monétaire a été observée entre 2011 et 2013 selon les milieux de résidences (urbain et rural) des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti, et au niveau national. Cette situation serait imputable à la crise politique, sécuritaire, institutionnelle et alimentaire que le pays connaît depuis en 2012.

Concernant le profil de pauvreté monétaire, il demeure identique tout au long de la période considérée. La pauvreté est positivement corrélée avec l'âge du chef de ménage et la taille du ménage, et négativement corrélée avec le niveau d'étude. Elle touche davantage les ménages dirigés par un homme que ceux dirigés par une femme. Le profil de pauvreté non monétaire quant à lui évolue selon les années en fonction des caractéristiques suivantes : sexe du CM, âge du CM, niveau d'étude du CM, statut matrimonial du CM et taille du ménage.

L'amélioration de la situation de la pauvreté monétaire et non monétaire dans le pays entre 2001 et 2011 pourrait témoigner de l'efficacité des politiques menées dans la lutte contre la pauvreté au Mali, de l'amélioration des conditions macroéconomiques au Mali et dans les pays de l'UEMOA et du faible impact de la crise internationale de la décennie 2000 sur l'économie malienne. Une analyse des déterminants des formes de pauvreté ainsi qu'une évaluation d'impact des politiques de lutte contre la pauvreté s'avère nécessaire pour répondre à ces questionnements.

Références bibliographiques

- Abdeljaouad E. (2011)**, «La pauvreté au Maroc : Approches, déterminants, dynamique et Stratégies de réduction », Thèse de doctorat, Université HASSAN II AIN CHOCK, Casablanca.
- AFRISTAT (2009)**, « Méthodologie d'élaboration de la ligne de pauvreté sur une base harmonisée : Bilan dans les Etats membres d'AFRISTAT », Série Méthodes N°7.
- Ambapour S. (2006)**, « Pauvreté multidimensionnelle au Congo : une approche non monétaire », Document de Travail Dt 13/2006, Bureau d'application des Méthodes Statistiques et informatiques-BAMS-, Brazzaville.
- Asselin, L.M. (2002)**, «Pauvreté multidimensionnelle», Institut de Mathématique Gauss, Québec, Canada.Pages 89-96.
- Asselin, L. M (2002)**, « Composite Indicator of Multidimensional Poverty », Centre d'Etudes et de Coopération Internationale, June 2002, Canada.
- Atkinson, A. B. (2003)**, «Multidimensional Deprivation: Contrasting Social Welfare and Counting Approaches», *Journal of Economic Inequality*, 1, 51-65.
- Atkinson, A. B., Bourguignon, F. (1982)**, « The Comparison of Multidimensional Distributions of Economic Status», *Review of Economic Studies*, XLIX, 183-201.
- Backiny-Yetna P. et Q. Wodon (2009)**, « Pauvreté monétaire et pauvreté subjective au Gabon en 2005 », Perspective Afrique.
- Backiny-Yetna P. et al. (2009)**, « Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Mali de 2001 à 2006 », MPRA.
- Barrett, G. F. et Donald, S. G. (2003)**, «A Comparison of Consistent Nonparametric Tests for Stochastic Dominance», *Econometrica*, 71, 71-104.
- Batana, Y-M (2007)**, « Dominance stochastique et pauvreté multidimensionnelle dans les pays de l'UEMOA », Mai 2007, CIPREE, Université Laval, Canada.
- Boccanfuso D., KI, J. B. et Menard C (2009)**, «Pro-Poor Growth Measurements in a Multidimensional Model: A Comparative Approach», Cahier de recherche/Working Paper, 9, 22.
- Boccanfuso D., KI, J. B. et Menard C (2009)**, « La croissance pro-pauvre : un aperçu exhaustif de la boîte à outils », GREDI, Département d'économique, Faculté d'administration, Université de Sherbrooke, Québec - Canada, Cahier de recherche / Working Paper 09-06.
- Bocoum I. (2009)**, « Les liens entre la pauvreté monétaire et la couverture des besoins alimentaires des ménages : Etude de cas sur des données d'une enquête nationale malienne », Université de Montpellier, INRA SFER CIRAD.
- Bougoudogo B. et coulibaly M. (2012)**, « Profil de pauvreté au Mali en 2010 », GREAT, cahier de recherche N°11.
- Carmen De Navas-Walt et al. (2011)**, «Income, Poverty, and Health Insurance Coverage in the United States: 2010», Current Population Reports, Consumer Income, September 2011, U.S. Department of Commerce Economics and Statistics Administration, U.S. census bureau.
- Coudouel A., Jesko S. Hentschel, Quentin T. Wodon (2002)**, « Mesure et analyse de la pauvreté », Banque mondiale.
- Coulibaly, M. et Diarra A. (2006)**, « Profil de pauvreté au Mali en 2001 », GREAT, Bamako, Mali.
- Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (2002)**, Document préparé et adopté par le Gouvernement du Mali, Le 29 Mai 2002.
- Cadre Stratégique pour la croissance et la réduction de la Pauvreté-CSR (2006)**, Document préparé et adopté par le Gouvernement du Mali.
- Dabitaou K. et al. (2011)**, « Genre et Dynamique de la pauvreté et conditions de vie des ménages de 2001 à 2006 », Rapport de recherche PMMA 11262.

- Datt, G. et M. Ravallion (1992)**, «Growth and Redistribution Components of Changes in Poverty Measures: A Decomposition with Applications for Brazil and India in the 1980s», *Journal of development economics* 38:275-295.
- Direction Nationale de la Statistique et de l'informatique (DNSI) (2004)**, « Enquête malienne pour l'évaluation de la pauvreté (EMEP) , 2001 - Principaux résultats », Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, Bamako, Mali.
- Distributive analysis Stata Package (DASP) (2007)**, User manual Version 1.4, Université Laval, PEP, CIRPEE et World Banque, December 2007.
- Feubi P. E. P. et al. (2010)**, « Dynamique de la pauvreté non monétaire au Cameroun entre 2001 et 2007: analyse en correspondances multiples et tests de Dominance stochastique », MPRA Paper No. 32701.
- Foster, J., J. Greer, et E. Thorbecke (1984)**, « A Class of Decomposable Poverty Measures», *Econometrica*, 52 (3), 761-766.
- Gacko I. et Yedan A (2014)**, « Les pauvres ont-ils réellement profité de la croissance au Sénégal de 1994 à 2006 », *Revue Perspective Afrique*.
- Hilaire H. (2009)**, « Analyse multidimensionnelle de la Pauvreté au Bénin : une approche par les Sous ensembles flous », MPRA Paper No. 27005.
- INSTAT (2013)**, « Impact de la crise de 2012 sur les conditions de vie des ménages de Gao », Rapport de recherche, République du Mali, Bamako.
- INSTAT (2014)**, « Enquête Modulaire Permanente auprès des ménages (EMOP) 2001 - Principaux résultats », Ministère de l'aménagement du territoire et de population, Bamako, Mali.
- INSTAT (2013)**, « Enquête Modulaire Permanente auprès des ménages (EMOP) 2001 - Principaux résultats », Ministère de l'aménagement du territoire et de population, Bamako, Mali.
- INSTAT (2013)**, « Comptes économiques du Mali », Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, Bamako, Mali.
- Koloma, Y. (2008)**, « Contribution à l'analyse de la pauvreté non-monétaire micro-multidimensionnelle au Mali », Document de travail No. 142, Groupe d'Economie du Développement de l'Université Montesquieu Bordeaux IV, Bordeaux.
- Ndoye D. et al. (2009)**, « Tendances et profil de la pauvreté au Sénégal de 1994 à 2006 », *Perspective Afrique*.
- ODHD/LCPM (2005)**, « Dynamique de l'analyse de la pauvreté au Mali de 1993 à 2003 », République du Mali, Bamako.
- ODHD/LCPM (2006)**, « Profil de pauvreté au Mali en 2001 », République du Mali, Bamako.
- ODHD/LCPM /PNUD (2013)**, «Effets économiques et financiers de la crise politique et sécuritaire 2012 au Mali : analyse de la situation et énoncé de mesures conservatoires », Rapport de recherche, République du Mali, Bamako.
- Ravallion Martin (1998)**, « Poverty lines in theory and practice, Leaving Standard Measurements Surveys (LSMS), Working paper 133". The World Bank, Washington, D.C.
- Ravallion Martin, (1996)**, « Comparaisons de la pauvreté, concepts et méthodes ».Document de travail LSMS N°122, Banque mondiale, Washington D-C.
- Sen, A. (1993)**, « Internal Consistency of Choice», *Econometrica*, Vol. 8, N°3, pp.495-521
- Sen, A. (1992)**, « Inequality Re-examined», Harvard, Harvard University Press. P.66.
- Sen, A. (1983)** «Poor relatively speaking», *Oxford Economic Papers*, vol.35, n°2, p. 153-169.
- Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté (1998)**, Volume 1, Ministère de l'Economie, du Plan et de l'Intégration, Juillet 1998.

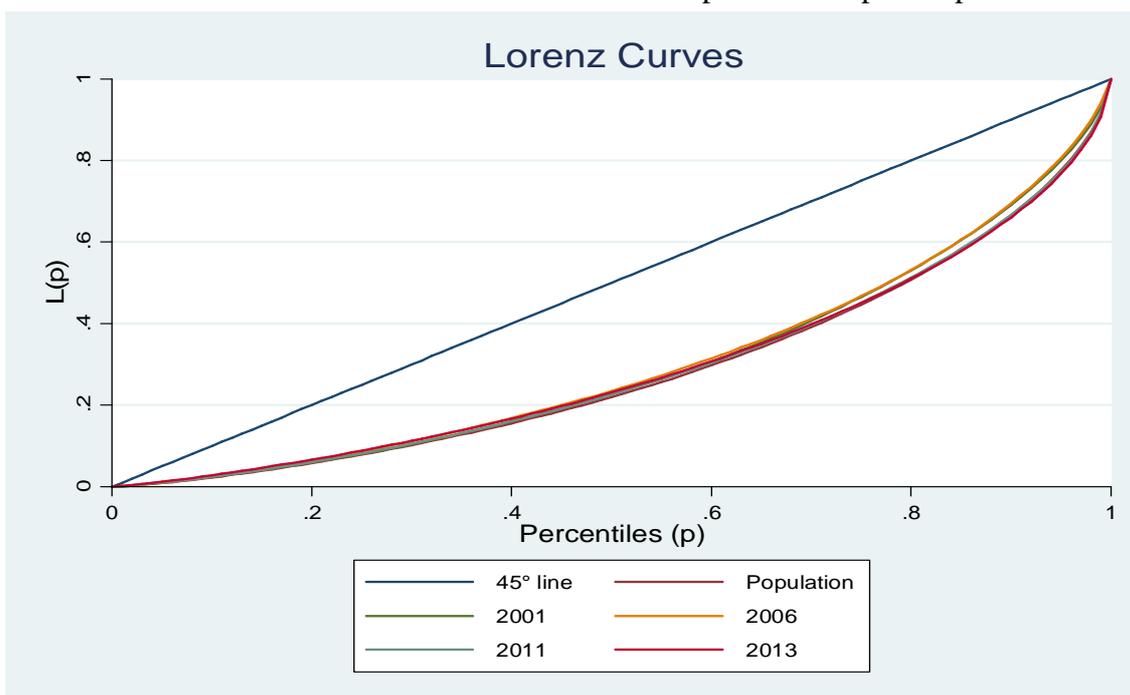
Annexe

Annexe 1 : Quintile des dépenses par tête et Possession de bien d'équipement

		Quintile de dépense par tête					Total
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Charrette	2001	13,8	16,1	19,4	23,1	27,5	100
	2006	29,2	25,5	23,2	15,7	6,4	100
	2011	33,6	26,5	21,8	12,6	5,5	100
	2013	31,5	28,3	20,8	13,5	5,9	100
Voiture	2001	2	3,6	11,5	22,5	60,5	100
	2006	0	1	4	10,6	84,3	100
	2011	5	7,7	10,9	18,6	57,8	100
	2013	1,5	1,5	8,1	17,9	71,1	100
Climatiseur	2001	0	2	10	10	78	100
	2006	0	0	0	5,3	94,7	100
	2011	0,8	5,8	4,1	31,4	57,9	100
	2013	0	0	2,7	12,3	84,9	100
Parabole	2001	1,9	3,8	7,7	23,1	63,5	100
	2006	0,8	0,8	1,7	11,9	84,7	100
	2011	4,4	5,7	9,8	24,9	55,3	100
	2013	5,1	8,7	13,9	22,9	49,4	100
Radio	2001	17,7	17,6	19,8	21,5	23,4	100
	2006	13,3	17,2	18,8	22,3	28,4	100
	2011	15,9	18,9	22,1	21,1	22	100
	2013	20	19,9	19,6	20,4	20,1	100
Réfrigérateur	2001	0,8	2,1	9,5	26,9	60,8	100
	2006	0,3	2,7	3,7	18	75,3	100
	2011	2,3	4,7	10,2	23,8	59	100
	2013	0,7	1,9	7,1	16,2	74	100
Télévision	2001	3,6	7,2	14,5	29,8	44,9	100
	2006	2,5	5,7	9,2	27,3	55,2	100
	2011	8,1	11,8	16,9	25,1	38,2	100
	2013	7,6	9,5	16,9	25,5	40,5	100
Téléphone	2001	0	0,6	9,3	23	67,1	100
	2006	1,9	1,9	3,1	14,4	78,8	100
	2011	6,8	13,4	16,1	23,6	40,1	100
	2013	4,2	7,9	7,9	17,9	62,2	100
Bicyclette	2001	28,6	22,3	19,3	16	13,7	100
	2006	27,3	25,9	20,4	14,9	11,5	100
	2011	25,9	23,2	20	16,5	14,5	100
	2013	29,2	26,2	20,8	15,2	8,6	100
Ventilateur	2001	0	2,4	8,8	26,6	62,2	100
	2006	0,2	1,6	4	17,4	76,8	100
	2011	2,2	6,1	12,1	29,7	49,9	100
	2013	0,4	3,1	10,7	23,2	62,6	100

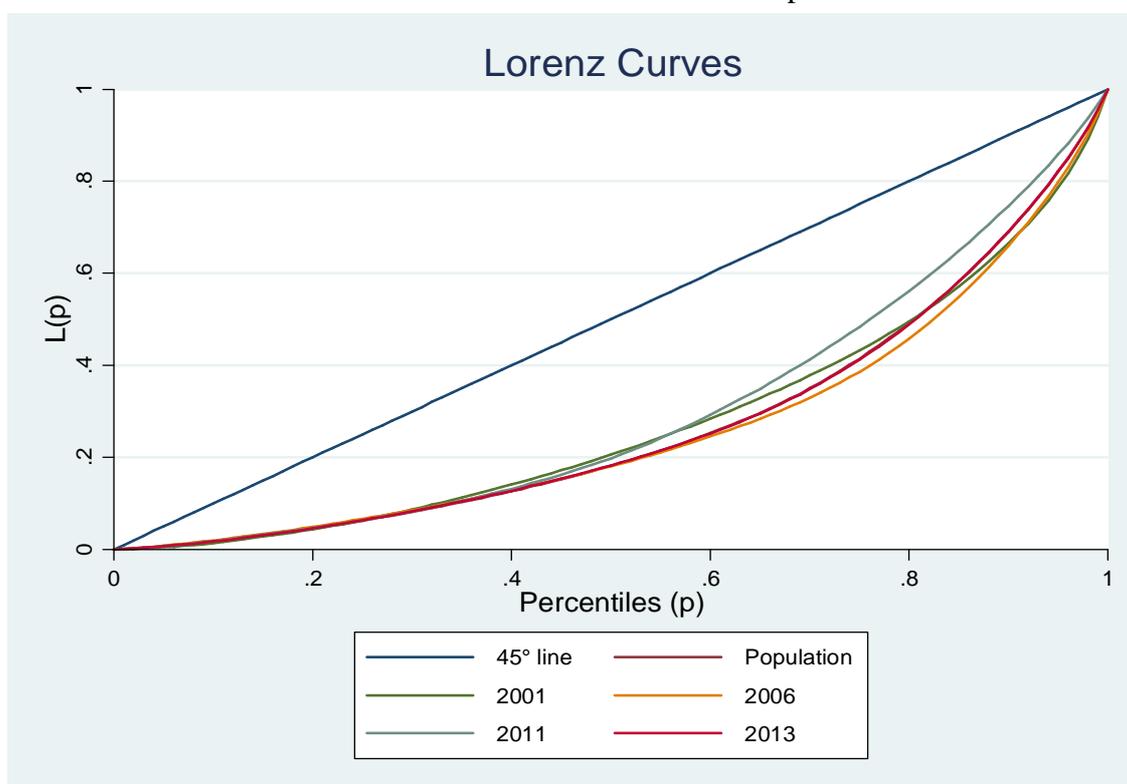
Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

Annexe 2: Courbe de Lorenz de 2001 à 2013 à partir des dépenses par tête



Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

Annexe 3 : Courbe de Lorenz de 2001 à 2013 à partir de l'ICP



Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

Annexe 4: Coordonnées, contribution, cosinus carrés de l'ACM finale

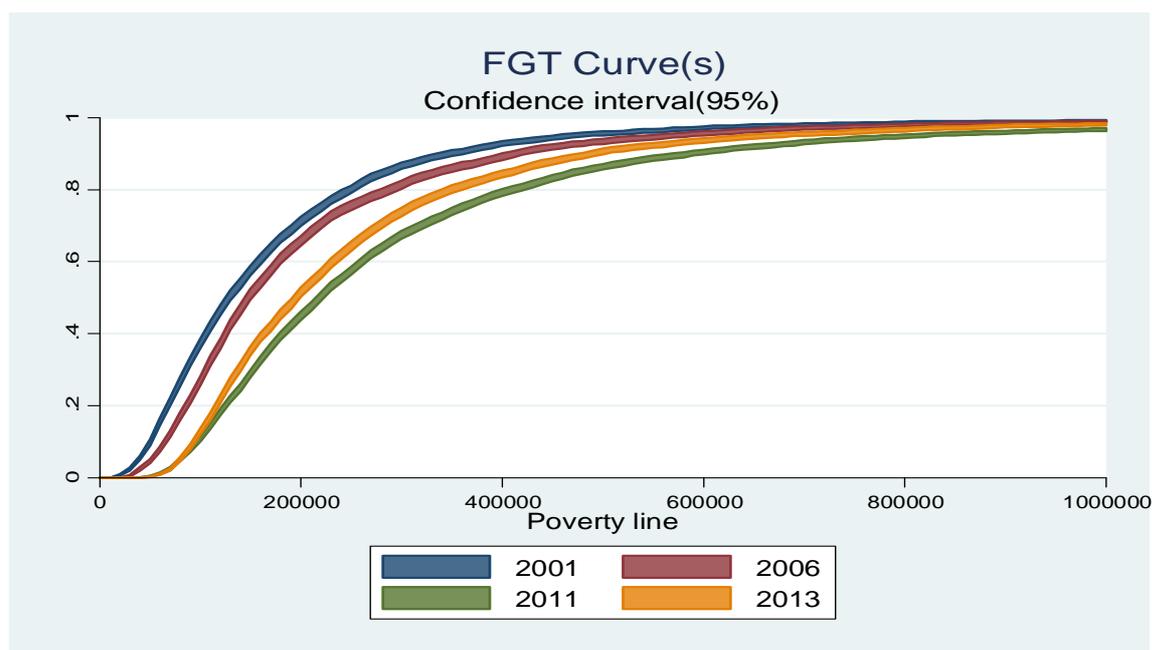
Variables de conditions de vie des ménages	Coordonnées		Contributions		Cosinus Carrés	
	Axe 1	Axe 2	Axe 1	Axe 2	Axe 1	Axe 2
Principaux matériaux du sol						
Sol_Terre	-0,51	0,22	3,11	1,47	0,53	0,10
sol_Cimt	0,86	-0,79	3,86	8,56	0,31	0,26
sol_Carreau	2,67	2,60	4,27	10,51	0,25	0,24
Principaux matériaux du toit						
toit_Banco	-0,57	0,33	3,20	2,77	0,40	0,13
toit_Tole	0,42	-0,84	1,12	11,53	0,10	0,38
toit_Beton	1,73	1,17	5,14	6,13	0,32	0,15
Type de bâtiment						
const_prec	-0,63	0,90	0,18	0,95	0,01	0,02
const_isol	-0,57	0,48	0,65	1,19	0,04	0,03
const_pluslog	-0,10	-0,24	0,13	1,98	0,03	0,18
const_mod	1,54	1,04	4,23	5,03	0,26	0,12
Principaux matériaux des murs						
mur_banco	-0,45	0,09	2,60	0,28	0,54	0,02
mur_semidur	0,37	-1,19	0,11	2,93	0,01	0,07
mur_dur	1,37	-0,06	7,59	0,03	0,55	0,00
Principale source d'énergie pour la cuisine						
cuis_bois	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
cuis_elect	0,47	0,06	0,06	0,00	0,00	0,00
Mode d'éclairage						
Eclair_petrogaz	-0,42	0,07	2,49	0,19	0,62	0,02
Eclair_edm	1,47	-0,25	8,65	0,66	0,62	0,02
Approvisionnement en eau						
Eau_surface	-0,60	0,76	0,17	0,69	0,01	0,02
Puits	-0,49	0,28	1,73	1,41	0,16	0,05
Forage	-0,03	-0,44	0,00	3,36	0,00	0,12
Robinet	1,15	0,18	4,60	0,28	0,32	0,01
Mode d'occupation						
loge_gratuit	0,08	-0,19	0,01	0,09	0,00	0,00
Locataire	0,93	-0,88	2,44	5,67	0,16	0,15
Propriétaire	-0,19	0,19	0,52	1,33	0,14	0,13
Type d'aisance						
aisa_nat	-0,72	0,82	1,25	4,22	0,08	0,11
aisa_tradi	0,02	-0,23	0,01	2,04	0,00	0,22
aisa_mod	1,22	1,20	1,70	4,25	0,10	0,10
Alphabétisation						
Non alphab	-0,32	0,08	1,23	0,20	0,22	0,01
Alphabétisé	0,70	-0,17	2,70	0,43	0,22	0,01
Voiture						
Pas voiture	-0,10	-0,06	0,16	0,17	0,22	0,09

Voiture	2,27	1,46	3,76	4,00	0,22	0,09
Climatiseur						
Pas climatiseur	-0,04	-0,04	0,03	0,08	0,13	0,13
Climatiseur	3,02	3,02	2,21	5,72	0,13	0,13
Antenne						
Pas parabole	-0,14	-0,04	0,30	0,06	0,24	0,02
Parabole	1,81	0,51	4,05	0,84	0,24	0,02
Radio						
Pas radio	-0,15	0,18	0,18	0,65	0,02	0,03
Radio	0,13	-0,15	0,15	0,55	0,02	0,03
Réfrigérateur						
Pas réfrigérateur	-0,13	-0,06	0,28	0,18	0,31	0,08
réfrigérateur	2,37	1,18	5,19	3,33	0,31	0,08
Télévision						
Pas télé	-0,37	0,12	1,83	0,46	0,42	0,04
Télé	1,14	-0,35	5,64	1,42	0,42	0,04
Téléphone						
Pas téléphone	-0,06	-0,05	0,07	0,10	0,12	0,07
téléphone	2,01	1,52	2,15	3,18	0,12	0,07
Ventilateur						
Pas ventilateur	-0,22	0,02	0,76	0,01	0,42	0,00
Ventilateur	1,92	-0,13	6,69	0,09	0,42	0,00

Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

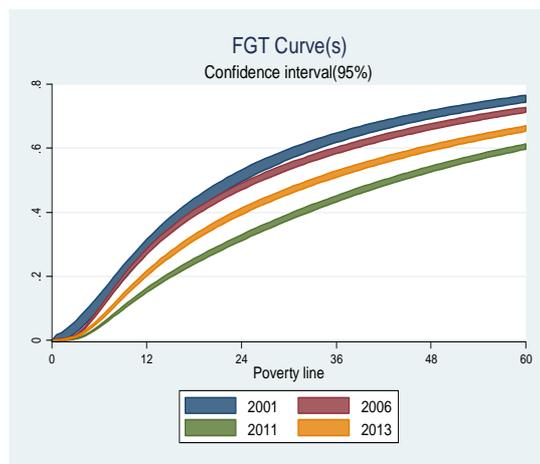
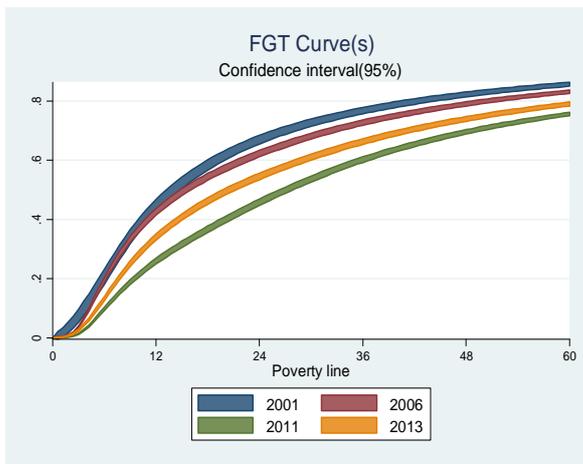
Annexe 5 : Dominance en pauvreté monétaire (Incidence, Profondeur et Sévérité)

FGT 0: Incidence



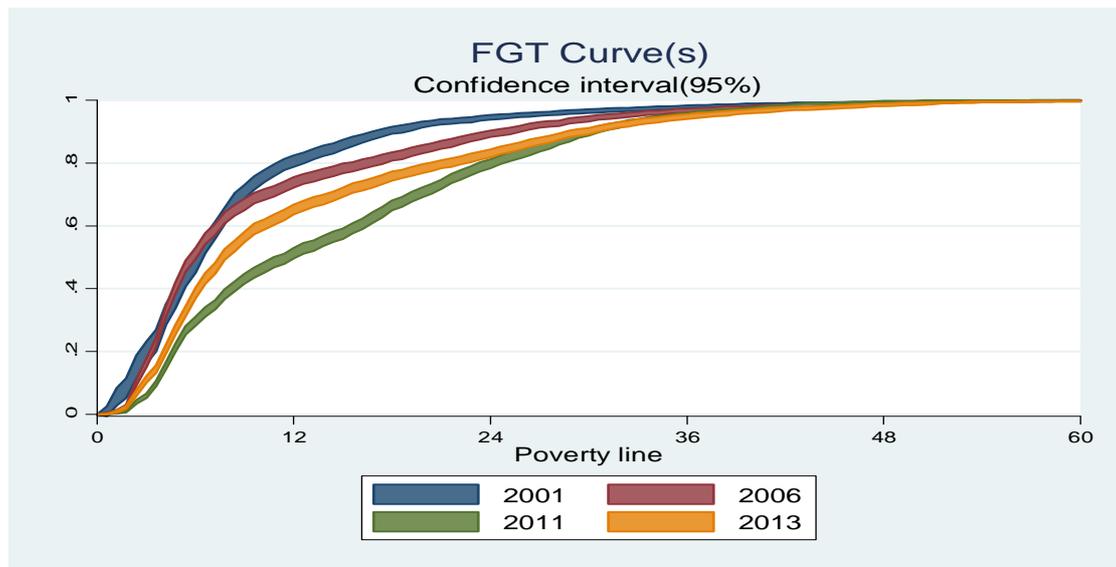
FGT1: Profondeur

FGT2: Sévérité



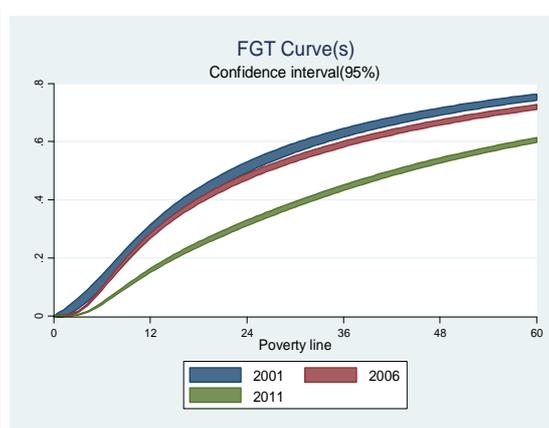
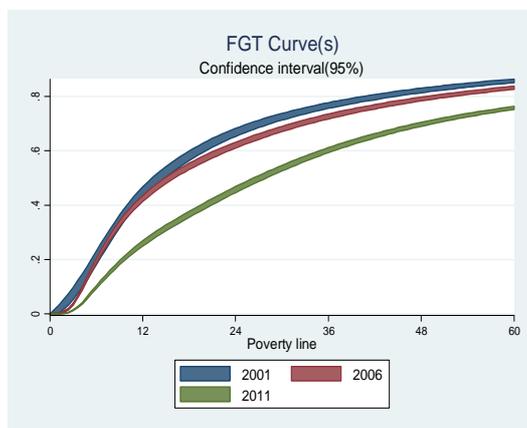
Annexe 6 : Dominance en pauvreté non monétaire (Incidence, Profondeur et Sévérité)

FGT 0: Incidence

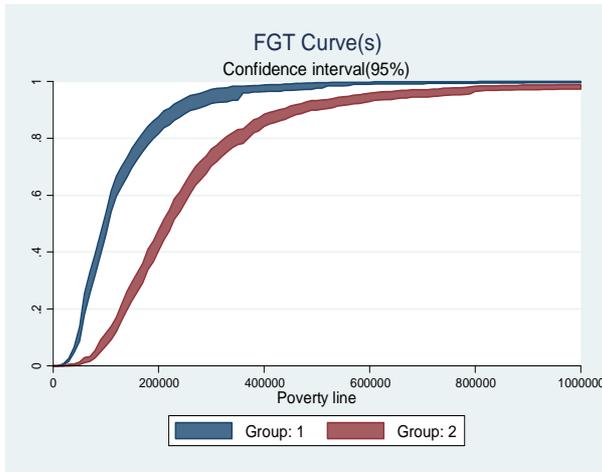


FGT1: Profondeur

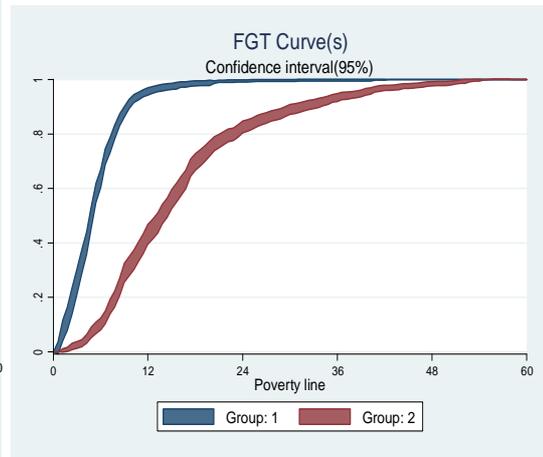
FGT2: Sévérité



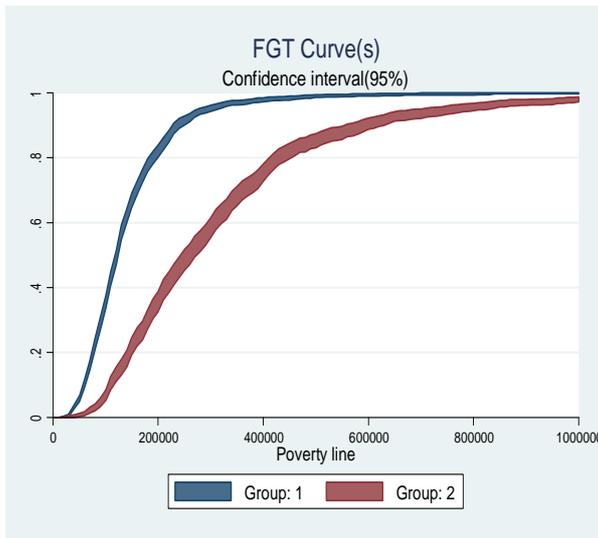
Monétaire en 2001



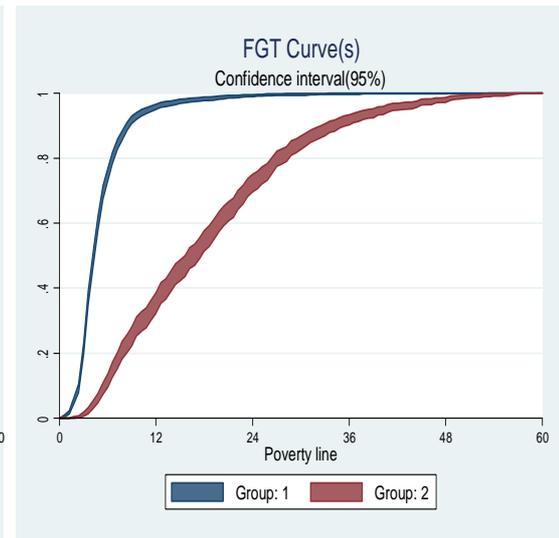
Non monétaire en 2001



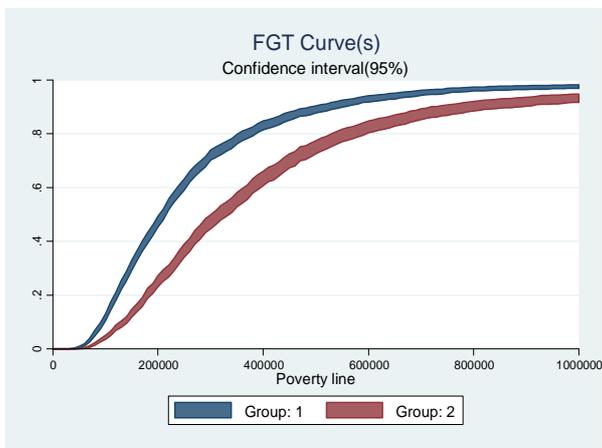
Monétaire en 2006



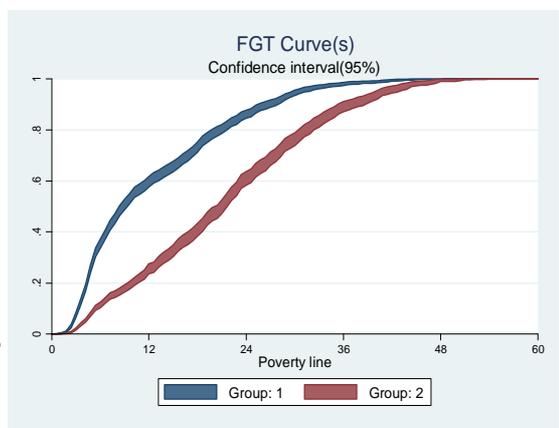
Non monétaire en 2006



Monétaire en 2011



Non monétaire en 2011



Source : EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011 et 2013, calculs des auteurs

Annexe 8: Contribution absolue de la pauvreté monétaire

Contribution absolue	2001			2006			2011			2013*		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2
<i>1.- Sexe</i>												
Masculin	54,7	23,1	12,3	52,9	20,2	10,1	32,8	10,4	4,5	46,1	15,1	6,5
Féminin	4,1	1,6	0,8	3,2	1,1	0,5	2,2	0,6	0,2	1,6	0,4	0,1
<i>2.- Groupe d'âge</i>												
15 à 24 ans	1,5	0,5	0,2	0,6	0,2	0,1	0,2	0,1	0,0	0,4	0,1	0,1
25 à 39 ans	12,2	4,7	2,4	11,9	4,2	1,9	5,9	1,7	0,7	8,5	2,4	0,9
40 à 49 ans	13,2	5,2	2,6	16,1	5,9	2,9	8,6	2,7	1,2	11,1	3,6	1,5
50 à 59 ans	12,8	5,9	3,3	13,5	5,3	2,7	8,2	2,5	1,0	11,4	3,7	1,6
60 ans et plus	19,2	8,4	4,6	14,0	5,7	3,0	12,2	4,1	1,8	16,4	5,7	2,5
<i>3.- Taille des ménages</i>												
1 à 3 individus	3,7	1,2	0,5	2,8	0,8	0,3	0,3	0,1	0,0	0,7	0,1	0,0
4 à 7 individus	18,7	7,3	3,6	20,1	6,6	2,9	7,7	2,0	0,7	11,2	2,7	0,9
8 à 10 individus	14,0	5,3	2,6	15,4	5,9	2,9	7,5	2,2	0,8	10,3	3,1	1,2
11 individus et plus	22,5	11,0	6,4	17,8	8,1	4,4	19,5	6,8	3,1	25,6	9,6	4,4
<i>4.- Niveau d'étude</i>												
Aucun	53,8	22,9	12,3	48,9	18,9	9,5	32,8	10,5	4,6	40,5	13,4	5,8
Primaire	4,5	1,6	0,8	6,4	2,2	1,0	1,7	0,4	0,1	6,6	2,0	0,8
Secondaire	0,4	0,1	0,0	0,6	0,1	0,0	0,3	0,1	0,0	0,4	0,1	0,0
Supérieur	0,1	0,0	0,0	0,3	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
<i>5.- Statut Matrimonial</i>												
Marié	52,6	22,2	11,9	52,2	20,0	9,9	32,6	10,3	4,5	45,0	14,8	6,4
Célibataire	1,5	0,5	0,2	0,7	0,2	0,1	0,2	0,1	0,0	0,6	0,2	0,1
Divorcé	0,5	0,2	0,1	0,3	0,1	0,0	0,2	0,1	0,0	0,2	0,1	0,0
Veuf/ve	4,3	1,8	1,0	3,0	1,1	0,5	2,0	0,6	0,3	2,0	0,5	0,2
National	58,8	24,7	13,1	56,1	21,3	10,6	35,0	11,0	4,7	47,8	15,5	6,6

Annexe 9: Contribution relative de la pauvreté monétaire

Contribution relative	2001			2006			2011			2013*		
	P0	P1	P2									
<i>1.- Sexe</i>												
Masculin	93,1	93,6	93,6	94,3	95,0	95,5	93,7	94,2	94,7	96,6	97,5	98,0
Féminin	6,9	6,4	6,4	5,7	5,0	4,5	6,3	5,8	5,3	3,4	2,5	2,0
<i>2.- Groupe d'âge</i>												
15 à 24 ans	2,6	2,0	1,5	1,1	0,9	0,7	0,6	0,5	0,5	0,8	0,8	0,8
25 à 39 ans	20,7	19,2	18,3	21,2	19,6	18,4	16,8	15,4	14,1	17,7	15,7	14,1
40 à 49 ans	22,5	20,9	20,1	28,7	27,9	27,6	24,6	24,3	24,5	23,3	23,0	22,7
50 à 59 ans	21,7	23,8	25,0	24,1	25,0	25,4	23,4	22,6	22,1	23,8	24,0	24,2
60 ans et plus	32,6	34,1	35,0	24,9	26,6	28,0	34,7	37,2	38,9	34,4	36,5	38,1
<i>3.- Taille des ménages</i>												
1 à 3 ind.	6,2	4,7	3,8	5,0	3,7	2,8	0,9	0,7	0,5	1,4	0,7	0,5
4 à 7 ind.	31,8	29,4	27,7	35,9	31,0	27,7	22,1	18,0	15,8	23,4	17,4	14,1
8 à 10 ind.	23,8	21,3	20,1	27,4	27,4	27,6	21,4	19,6	17,9	21,6	20,1	18,2
11 ind. et plus	38,2	44,5	48,5	31,8	37,9	41,9	55,6	61,7	65,7	53,6	61,8	67,3
<i>4.- Niveau d'étude</i>												
Aucun	91,5	92,9	93,5	87,1	88,5	89,6	93,6	95,7	96,7	84,9	86,6	87,7
Primaire	7,6	6,5	6,0	11,4	10,4	9,6	4,9	3,5	2,8	13,9	12,7	11,9
Secondaire	0,7	0,5	0,4	1,0	0,6	0,4	0,8	0,6	0,4	0,9	0,6	0,4
Supérieur	0,2	0,1	0,1	0,5	0,5	0,4	0,7	0,3	0,1	0,3	0,1	0,1
<i>5.- Statut Matrimonial</i>												
Marié	89,5	90,0	90,1	92,9	93,4	93,9	93,0	93,2	93,8	94,1	95,4	96,1
Célibataire	2,5	2,0	1,8	1,2	1,1	0,9	0,7	0,5	0,4	1,3	1,1	0,9
Divorcé	0,8	0,7	0,6	0,5	0,4	0,3	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4
Veuf/ve	7,2	7,2	7,5	5,4	5,2	4,9	5,8	5,8	5,3	4,2	3,2	2,6
National	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Annexe 10: Contribution absolue de la Pauvreté non monétaire

Contribution absolue	2001			2006			2011			2013		
	P0	P1	P2									
<i>1.-Sexe</i>												
Masculin	81,5	52,4	37,7	75,9	50,5	36,9	60,2	33,7	22,8	70,6	43,3	30,2
Féminin	8,6	5,6	4,0	6,0	3,5	2,5	5,3	2,5	1,5	4,9	2,5	1,6
<i>2.- Groupe d'âge</i>												
15 à 24 ans	2,7	2,1	1,7	1,1	0,7	0,5	0,7	0,4	0,2	1,2	0,6	0,4
25 à 39 ans	21,9	13,7	10,0	20,6	13,1	9,4	14,4	7,3	4,8	16,8	9,7	6,5
40 à 49 ans	20,1	12,4	8,6	23,0	14,9	10,7	14,6	8,0	5,4	16,7	9,9	6,7
50 à 59 ans	20,0	13,2	9,6	17,9	12,2	9,0	14,9	8,3	5,6	16,9	10,4	7,2
60 ans et plus	25,4	16,7	11,8	19,4	13,2	9,7	21,0	12,2	8,3	24,0	15,3	10,9
<i>3.- Taille des ménages</i>												
1 à 3 individus	9,8	6,9	5,5	8,7	5,4	3,8	4,4	2,2	1,4	7,3	3,8	2,4
4 à 7 individus	34,6	22,4	16,4	33,6	21,9	15,9	20,3	10,5	6,9	24,6	14,9	10,3
8 à 10 individus	20,3	12,7	8,8	19,4	12,9	9,4	13,4	7,5	5,1	14,8	9,2	6,5
11 individus et plus	25,3	16,1	11,1	20,0	13,9	10,3	27,4	16,0	10,9	28,9	18,0	12,5
<i>4.- Niveau d'étude</i>												
Aucun	78,3	53,1	39,1	69,2	47,7	35,6	59,6	34,3	23,3	62,0	39,4	27,9
Primaire	9,5	4,3	2,5	10,3	5,4	3,4	4,3	1,5	0,8	11,2	5,7	3,5
Secondaire	2,0	0,5	0,2	1,7	0,7	0,3	1,2	0,3	0,1	2,0	0,7	0,3
Supérieur	0,4	0,1	0,0	0,6	0,2	0,1	0,5	0,2	0,1	0,3	0,0	0,0
<i>5.- Statut Matrimonial</i>												
Marié	77,3	49,6	35,7	74,1	49,5	36,2	59,3	33,1	22,4	68,5	42,2	29,3
Célibataire	3,2	1,8	1,2	1,8	1,1	0,7	1,0	0,5	0,3	2,0	0,9	0,5
Divorcé	1,0	0,6	0,4	0,6	0,4	0,3	0,7	0,3	0,2	0,5	0,3	0,2
Veuf/ve	8,6	6,0	4,5	5,3	3,1	2,2	4,6	2,3	1,4	4,5	2,6	1,7
National	90,1	58,0	41,8	81,9	54,0	39,4	65,6	36,3	24,3	75,5	45,9	31,7

Annexe 11: Contribution relative de la Pauvreté non monétaire

Contribution relative	2001			2006			2011			2013*		
	P0	P1	P2									
<i>1.- Sexe</i>												
Masculin	90,5	90,4	90,3	92,7	93,4	93,8	91,9	93,0	93,7	93,5	94,5	95,1
Féminin	9,5	9,6	9,7	7,3	6,6	6,2	8,1	7,0	6,3	6,5	5,5	4,9
<i>2.- Groupe d'âge</i>												
15 à 24 ans	3,0	3,6	4,2	1,3	1,3	1,3	1,1	1,0	1,0	1,5	1,4	1,3
25 à 39 ans	24,4	23,6	23,9	25,1	24,2	23,8	22,0	20,1	19,6	22,3	21,1	20,5
40 à 49 ans	22,3	21,4	20,7	28,0	27,5	27,3	22,2	22,2	22,3	22,1	21,6	21,2
50 à 59 ans	22,2	22,7	23,0	21,9	22,6	22,9	22,7	23,0	22,9	22,3	22,7	22,6
60 ans et plus	28,2	28,7	28,2	23,7	24,4	24,7	32,0	33,7	34,2	31,7	33,3	34,3
<i>3.- Taille des ménages</i>												
1 à 3 individus	10,9	11,9	13,2	10,7	9,9	9,6	6,8	6,1	5,8	9,6	8,2	7,7
4 à 7 individus	38,5	38,6	39,2	41,1	40,6	40,3	31,0	29,1	28,3	32,6	32,5	32,4
8 à 10 individus	22,5	21,8	21,0	23,7	23,8	23,9	20,5	20,7	21,1	19,5	20,1	20,4
11 individus et plus	28,1	27,7	26,6	24,5	25,7	26,3	41,8	44,1	44,8	38,3	39,2	39,5
<i>4.- Niveau d'étude</i>												
Aucun	86,9	91,5	93,5	84,6	88,3	90,3	90,9	94,4	96,0	82,1	86,0	88,1
Primaire	10,5	7,4	6,0	12,6	10,1	8,5	6,5	4,2	3,1	14,9	12,4	10,9
Secondaire	2,2	0,9	0,5	2,1	1,2	0,8	1,8	1,0	0,6	2,7	1,5	1,0
Supérieur	0,4	0,2	0,1	0,7	0,4	0,3	0,8	0,4	0,3	0,3	0,1	0,0
<i>5.- Statut Matrimonial</i>												
Marié	85,8	85,6	85,4	90,5	91,7	92,1	90,4	91,4	92,0	90,7	91,9	92,4
Célibataire	3,5	3,1	2,9	2,2	2,0	1,8	1,6	1,3	1,2	2,7	1,9	1,6
Divorcé	1,1	1,1	1,0	0,8	0,7	0,6	1,0	1,0	0,9	0,6	0,6	0,6
Veuf/ve	9,6	10,3	10,7	6,5	5,7	5,5	7,0	6,3	5,9	6,0	5,6	5,4
National	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2014

Analyse de la pauvreté monétaire et non monétaire au Mali de 2001 à 2013

Tendances et profils

Document d'Etude et d'Analyse Economiques- DEAE N°01

INSTAT - BP 12, AVENUE DU MALI, HAMDALLAYE ACI 2000
Site : www.instat-mali.org
Tél. : (223) 20 22 24 55/ (223) 20 22 48 73 Fax : (223) 20 22 71 45

© INSTAT Novembre 2014